



ANIMATION ET GOUVERNEMENT

Année XXV – n° 41 – Décembre 2011

Directeur :

Fr. AMEstaún

Commission des Publications :

Frères : Antonio Ramalho, AMEstaún ;
 Luiz Da Rosa.

Coordination des traducteurs :

Frère Josep Roura Bahí

Traducteurs :

Espagnol :
 Frère Jorge Sánchez
 Marcela Quesada

Français :

Frère Josep Roura Bahí
 Frère Aimé Maillet
 Frère Gilles Hogue
 Frère Joannès Fontanay

Anglais :

Frère Edward Clisby
 Marilu Balbis

Portugais :

Frère Aloísio Kuhn
 Frère Manuel Silva
 P. Eduardo Campagnani-Ferreira

Photographie :

AMEstaún,
 Archives de la Maison générale

Maquette et trames :

TIPOCROM, s.r.l.
 Via A. Meucci 28, 00012 Guidonia,
 Roma (Italia)

Rédaction et Administration :

Piazzale Marcellino Champagnat, 2.
 C.P. 10250 - 00144 ROMA
 Téléphone (39) 06 54 51 71
 Télécopie (39) 06 54 517 217
 E-mail: publica@fms.it
 Web: www.champagnat.org

Éditeur :

Institut des Frères Maristes
 Maison générale - Rome

Imprimeur :

C.S.C. GRAFICA, s.r.l.
 Via A. Meucci 28,
 00012 Guidonia,
 Roma (Italia)

Décembre 2011

INDEX

Styles de gouvernement du Conseil général	<i>page</i>	2
<i>Fr. AMEstaún</i>		

Au service d'un projet de vitalité	<i>page</i>	6
<i>Fr. Emili Turú</i>		

Genèse du Plan d'animation et de gouvernement du Coseil général	<i>page</i>	10
<i>Fr. Joe Mc Kee</i>		

Organigramme	<i>page</i>	14
---------------------	-------------	-----------

SECRETARIATS



■ Secrétariat de Mission	<i>page</i>	18
<i>Fr. João Carlos do Prado</i>		
■ Secrétariat « Frères aujourd'hui »	<i>page</i>	24
<i>Fr. César Augusto Rojas</i>		
■ Secrétariat des Laïcs	<i>page</i>	30
<i>Fr. Javier Espinosa</i>		
■ Secrétariat de la Collaboration Missionnaire Internationale	<i>page</i>	38
<i>Fr. Chris Wills</i>		
■ Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale	<i>page</i>	42
<i>Fr. Michael De Waas</i>		

SERVICES DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



- **Postulateur général** page 54
Fr. Jorge Flores Aceves
- **Économat général** page 56
Fr. Víctor Preciado et Roy Deita
- **Directeur de la maison** page 58
Fr. Antoni Salat
- **Administrateur de la maison** page 59
Fr. Francisco Javier Ocaranza
- **Secrétariat général** page 60
*Fr. Pedro Sánchez de León et
Emanuela Lisciarelli*
- **Service de traductions** page 62
*Fr. Josep Roura, Aloisio Kuhn,
Edward Klisby et Gabriela Scanavino*
- **Communications** page 66
Fr. AMEstaún et Luiz Da Rosa
- **Services généraux** page 68
*Fr. Ton Martínez et
Yolanda Gallo*
- **Service de Archives générales** page 70
*Fr. Juan Moral, Lucia Distefano
et Dorotea Cinnani*
- **Supérieur de la Communauté** page 74
Fr. Pietro Betin
- **Aumôniers** page 76
*PP. John Jairo Franco Cárdenas et
Carmelo de La Cruz Reyes*
- **Secrétaire du Supérieur général** page 77
Fr. José María Ferre

TECNOLOGIE DE L'INFORMATION

Fr. Marcelo De Brito
page 78



Styles de GOUVERNEMENT du CONSEIL GÉNÉRAL



La proposition du Conseil général de consacrer le numéro 41 de **FMS Message** à *l'animation et gouvernement* de l'Institut invite à porter un regard rétrospectif vers les pages de notre histoire institutionnelle. Historiquement parlant, la réunion convoquée par le Père Colin, le 12 octobre 1839, vu la santé délicate du Père Champagnat, a toujours été considérée comme le premier Chapitre général. Lors de cette réunion le Fr.

François fut élu Directeur général et les Frères Louis-Marie et Jean-Baptiste Conseillers généraux. L'expression la plus importante de leur politique d'animation et de gouvernement consista à obtenir, le 20 juin 1851, l'approbation civile, signée par Napoléon, de l'« Association religieuse, vouée à l'enseignement, des Petits Frères de Marie¹ ». Le décret approuve les statuts de l'association, lesquels déterminent que l'élection du Supérieur général sera à vie et

que les Assistants resteront dans leurs fonctions après le décès du Supérieur général jusqu'à l'élection de son successeur.

La reconnaissance légale de l'Institut ayant été obtenue de la part de la société civile, les Frères orientèrent leurs efforts vers la reconnaissance canonique de la part de l'autorité religieuse. Pour ce faire, l'Institut se devait d'adopter un ensemble de lois susceptible d'être soumis à l'autorité de Rome. L'équipe de direction des Frères décida de convoquer un Chapitre général, à Notre-Dame de l'Hermitage, afin d'étudier leur législation².

Après trois sessions successives, le Chapitre approuva son code doctrinal sous le titre de *Règles communes* (1852), le code pédagogique intitulé *Guide des Écoles* (1853), et le code juridique ou *Constitutions et Règles de Gouvernement* (1854), qui fixeront la désignation du Supérieur gé-



¹ *Circulaires T. 2*, p. 449-452. Extrait du *Bulletin administratif de l'Instruction publique*, n. 18, juin 1851, p. 207.

² cf. *Avit 2*, 257-274.

néral à vie. Dans les *Constitutions et Règles de Gouvernement* il est dit que « Le Frère Supérieur Général et ses Assistants forment ce qu'on appelle le Régime de l'Institut »³.

Le travail du Chapitre, outre le critère de la *fidélité* au Fondateur⁴, fut motivé par un grand souci de parvenir à l'*uniformité*⁵ pour toutes les œuvres de l'Institut.

Une des nouveautés introduites par ce Chapitre dans les Constitutions, et dont les conséquences se manifestèrent pendant de nombreuses années dans la vie et l'organisation de l'Institut, fut celle du **vœu de stabilité** comme condition à remplir pour occuper certaines charges⁶. Dans son ensemble, la tâche de ce Chapitre de 1852 orienta résolument le fonctionnement de l'Institut et mar-

qua la séparation définitive de l'œuvre des Frères de celle des Pères, selon les décisions de Rome. Lorsque les Frères présentèrent la documentation à la Congrégation des Évêques et Réguliers de Rome, en vue de l'approbation de l'Institut mariste, ils proposèrent dans les *Constitutions* que la charge de Supérieur général fût à vie, comme le Gouvernement l'avait approuvé en 1851. La Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, qui était favorable à des structures moins centralisées et moins autoritaires, n'accepta pas cette proposition et exigea une structure de gouvernement avec un Supérieur général dont le mandat dure 4 ans ; les attributions des Assistants devaient en outre être décentralisées, moyennant la création des Provinciaux⁷. Les di-

rectives proposées par Rome entraient ainsi en conflit avec les normes approuvées par le décret du gouvernement français qui reconnaissait aux Frères des droits aussi importants que l'exemption du service militaire. Les confrontations avec la Sacrée Congrega-



³ Voir en : *Constitutions et Règles du gouvernement*, Imprimerie d'Antonine Perisse, Lyon, 1854, chap. 2, art. 6, p. 5. Cette expression apparaît pour la première fois dans la Circulaire du Fr. François du 10 avril 1852 : « Ce Chapitre sera composé de trente Frères nommés par les Frères profès de l'Institut, et des Membres du Régime, c'est-à-dire du Frère Supérieur Général et de ses Assistants. » *Circulaires* T. 2, p. 105. Ce terme se maintient de longues années durant, faisant partie du vocabulaire mariste relatif à la structure du gouvernement. Le Fr. Charles-Raphaël, Supérieur général, l'utilise encore dans les légendes de quelques photos conservées aux Archives des Frères Maristes de Rome, où on le voit avec les membres de son Conseil. Le terme n'est plus employé depuis les années précédant le Concile Vatican II.

⁴ « Je ne sais, M.T.C.F., si nous nous faisons illusion, mais il nous semble que nous pouvons appliquer à l'état actuel de notre Congrégation ce que notre pieux Fondateur disait de l'Église. Aujourd'hui l'Institut est tel que le bon Père l'a fondé et l'a laissé en mourant ; c'est-à-dire qu'il a le même esprit, le même but, les mêmes Règles, le même gouvernement. » *Circulaires* T. 2, p. 232.

⁵ « Ainsi, M.T.C.F., nous aurons donc la douce consolation d'avoir l'uniformité dans toutes les parties de l'Institut : uniformité dans la conduite des Frères, en ce qui concerne leur perfection et leur vie comme religieux, par les Règles Communes ; uniformité dans les classes, dans l'enseignement, par le *Guide des Écoles* ; uniformité dans l'administration et la forme extérieure de l'Institut, par les *Constitutions et la Règle du Gouvernement* ; uniformité dans les prières, qui désormais seront partout les mêmes ; uniformité dans la formation et l'éducation des jeunes Frères, qui, dans tous les Noviciats, suivront la même Règle, apprendront les mêmes leçons, entendront les mêmes instructions et seront soumis aux mêmes épreuves. » *Circulaires* T. 2, p. 229.

⁶ « Il y aura trois rangs de Frères dans cet Institut. On comprend dans le premier tous ceux qui n'ont pas fait les trois vœux perpétuels, soit qu'ils aient fait ou non le vœu d'Obéissance. Le second rang comprend tous ceux qui ont fait les trois vœux perpétuels de Religion. Le troisième rang ne se compose que de ceux qui ont fait, en outre, le vœu de Stabilité. C'est seulement parmi ces derniers que seront pris les Députés aux Chapitres Généraux, et que seront choisis le Supérieur Général, les Assistants, les Directeurs de Maisons de Noviciat, et, autant que possible, les Visiteurs. *Constitutions et Règle du gouvernement*, Imprimerie d'Antonine Perisse, Lyon, 1854, chap. 6, Troisième section, *Du vœu de stabilité* 1, p. 54.

⁷ Aux origines le style de gouvernement exercé était centralisé et restreint à quelques personnes. En 1856 le Frère François annonça la formation d'un *Grand Conseil* qui commença à se réunir selon indiqué par les Constitutions. Il se composait du 'Régime' et de six frères nommées par celui-ci : « Il est probable que nous serons dans le cas de réunir le Grand Conseil cette année. Voici les noms des Frères choisis et nommés par le Régime pour en faire partie: F. Malachie, F. Marie, F. Andronic, F. Léon, F. Chrysogone, F. Louis-Régis. » *Circulaires* T. 2, p. 247 (1856). Selon les Statuts de l'*Association religieuse, vouée à l'enseignement, dite des Petits Frères de Marie*, présentés au Conseil d'État et approuvés par le Décret n° 3072, le 20 juin 1851, l'article 9 établit : « Les Frères Assistants, le Frère directeur de la Maison-Mère, le Frère procureur général et le Frère maître des novices, avec un ancien Frère d'école désigné par le Frère Supérieur général, forment le Conseil. » Extrait du *Bulletin administratif de l'Instruction publique*, n° 18, juin 1851, p. 207, publié en *Circulaires* T. 2, p. 449-452.



Conseil général, Rome, 1962

⁸ Les gouvernements des Vicaires généraux Michaélis et Marie-Odulphe (1941-1946) furent particuliers en ce sens qu'ils assumèrent des responsabilités de gouvernement à des moments très difficiles, après le décès du Fr. Diogène, en période de guerre.

tion des Évêques et Réguliers durèrent longtemps. Les premières démarches conclurent par le décret d'approbation des Constitutions *ad experimentum*, pour cinq ans (1863), mais les va-et-vient des Chapitres généraux avec Rome durèrent jusqu'en 1903, où Léon XIII approuva officiellement les Constitutions.

La charge du Supérieur général commença donc par être à vie (1851-1903). Le dernier Supé-

rieur général à vie fut le Fr. Théophile (1883-1907). Suite à l'approbation définitive des *Constitutions* (1903), on établit la charge de Supérieur général et celle des assistants pour 12 ans, critère qui resta en vigueur jusqu'à la fin du mandat du Fr. Léonida (1946-1958). Le XV^e Chapitre général introduisit le mandat de 9 ans, et enfin, le XVIII^e Chapitre général (1985), qui élut le Fr. Charles Howard comme Supérieur général (1985-1993), fixa des mandats de 8 ans, tant pour les Supérieurs généraux que pour leurs Conseillers.

En 1860 le Chapitre élit le Fr. Louis-Marie comme Vicaire général. La charge de Vicaire général fut donc introduite dans le gouvernement de l'Institut avec la tâche de seconder le gouvernement du Supérieur général et de le remplacer en cas d'empêchement ou d'impossibilité d'exercer ses fonctions⁸. Les années suivantes ne connaissent qu'un changement : le Vicaire sera l'Assistant le plus ancien. A partir de 1958, jusqu'à présent, le Vicaire général sera élu par le Chapitre général.

Les collaborateurs les plus directs du Supérieur général commencèrent leur mandat sous le nom d'Assistants (1851), et cette dénomination dura jusqu'en 1967. Suite à l'approbation définitive des *Constitutions* (1903), la figure canonique du Provincial est établie à la tête de chaque Province, en remplacement de celle de l'Assistant. Les Assistants cessèrent d'être des Supérieurs immédiats mais ils se virent confier une ou deux Provinces gouvernées depuis l'Hermitage ou Saint-Genis. Les Provinciaux et les Vice-provinciaux pou-

Jean-Baptiste, François
et Louis-Marie



vaient être élus pour trois ans et réélus une seule fois. Au XIV^e Chapitre général (1946) le nombre d'Assistants passa de huit à dix. Au XV^e Chapitre général (1958) chaque Assistant fut élu pour un groupe de Provinces, groupées au préalable⁹. La figure des **Conseillers chargés de services** fut introduite au XVI^e Chapitre général (1967). Le Fr. Basilio Rueda entame son premier mandat (1967) avec 12 Conseillers généraux, parmi lesquels se trouvent l'Économiste général, le Secrétaire général et le Procureur général. Ce même nombre est maintenu durant le second mandat, mais au XVII^e Chapitre général (1976) les susnommés **Conseillers Régionaux** sont devenus **Conseillers généraux** du Supérieur général qui leur confiera des tâches en accord avec leurs aptitudes personnelles¹⁰. Le nombre des Conseillers généraux est restreint à 8. Par la même occasion les fonctions qui étaient exercées

par les Conseillers de Missions et de Formation furent assumées par le Conseil général. Les Frères Charles Howard et Benito Arbués gouverneront avec 8 Conseillers. Le Fr. Seán, avec 7 Conseillers. Le Fr. Emili Turú entame son mandat avec 6 Conseillers, élus par le Chapitre général, mais il nommera personnellement un septième Conseiller.

Un des moyens d'animation inaugurés par le Fr. Seán Sammon est la rencontre du Conseil général avec les Conseils provinciaux des Régions. Ce type de rassemblements est connu comme **Conseil général élargi**.

Le présent numéro 41 de FMS Message se situe en continuité de cette longue histoire de gouvernement et d'animation de l'Institut, recueillant le planning prévu pour être développé pendant le mandat du Fr. Emili Turú (2009-2017), à la recherche de nouvelles terres pour le charisme et la mission maristes.

⁹ Apparaît ainsi une première acceptation des *régions* maristes comme groupements de Provinces et Vice-provinces, mais sans personnalité juridique. Cette nouvelle structure est rétablie plus tard dans le Directoire de 1968. *Directoire* (1968), n° 163-167, p. 69-70.

¹⁰ Dans l'annexe 1 du *Directoire*, inspirée par le Motu proprio *Ecclesiae Sanctae* n° 18 (p. 196-198, de l'édition espagnole), on se réfère à l'action subsidiaire, ce qui implique qu'à chaque niveau de gouvernement on puisse prendre des décisions à réaliser conformément aux normes des Constitutions et du Directoire. Ceci entraîna des changements dans les rapports des Conseillers généraux avec les Provinces qui étaient sous leur tutelle. Dorénavant les Conseillers auraient une fonction d'animation, et non de gouvernement, comme c'était le cas auparavant. Ils cessent d'être rattachés à leur zone d'origine et deviennent des animateurs de la vie religieuse de tout l'Institut. (L'annexe citée – *Principios de gobierno del Instituto* – n'existe que dans l'édition espagnole, NdT).

Trois Supérieurs généraux :
Leónida,
Basilio Rueda et
Charles Raphaël
(1967)



AU SERVICE d'UN PROJET DE VITALITÉ

FR. EMILI TURÚ, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL





Tous ces témoignages en disent long sur la qualité des personnes qui sont au service de l'Administration générale. Aussi voudrais-je commencer ces lignes en remerciant les Provinces de leur effort de mettre quelques-uns de leurs frères au service du bien commun. Merci également aux frères et aux laïcs qui composent cette formidable équipe qu'est l'Administration générale et qui, avec grande générosité accomplissent leur mission jour après jour. La mission mariste se développe par le contact direct des laïcs et des frères avec des milliers d'enfants et de jeunes du monde entier. La contribution de l'Administration générale à cette mission reste très discrète, d'arrière-garde, mais elle n'en est pas moins importante pour autant. Comme je disais au début, l'ambiance de la Maison générale est excellente, mais cela ne signifie

« NOUS NOUS SOMMES VRAIMENT SENTIS CHEZ NOUS » ; « NOUS AVONS ÉTÉ TRÈS TOUCHÉS PAR LE TÉMOIGNAGE FRATERNEL D'UNE COMMUNAUTÉ AUSSI INTERNATIONALE » ; « MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE ACCUEIL »... DES AFFIRMATIONS COMME CELLES-CI J'AI PU LES ENTENDRE DES CENTAINES DE FOIS SUR LA BOUCHE DES VISITEURS, AU LONG DE CES DIX ANS QUE J'AI PASSÉ À LA MAISON GÉNÉRALE.

pas qu'elle soit facile à créer et à conserver. Il s'agit d'un groupe humain fort complexe, eu égard aux grandes différences existantes : d'âge, de formation, de culture, de langue... D'un autre côté, chacun arrive à Rome avec son idée sur ce que signifie servir dans l'Administration générale, et il n'est pas toujours aisé de concilier dans la pratique ces façons de voir. Ceci contribue à ce que j'apprécie encore plus, l'effort de chacun pour que notre communauté devienne vraiment interculturelle, et pas seulement multiculturelle.



ANIMATION ET GOUVERNEMENT

L'Institut a confié au Supérieur général et à son Conseil la tâche d'animer et de gouverner l'Institut : « par animation et gouvernement nous entendons le service que le Gouvernement général offre aux Unités administratives, à travers les structures et les processus pour mener à bien le projet de vitalité issu du XXI^e Chapitre général » (Décisions du XXI^e Chapitre général). « L'Administration générale est composée de laïcs et de frères qui sont au service de l'Institut. Les uns et les autres aident le Conseil général dans sa responsabilité d'animation et de gouvernement de l'Institut » (Manuel du personnel de l'AG).



Membres du Conseil général

Tout ce qui est encouragé à partir de l'Administration générale, en essayant d'équilibrer ces deux dimensions d'une seule mission, tourne autour de ces deux mots : « animation » et « gouvernement ». L'Institut mariste reste une organisation internationale et il doit être géré en tant que tel (gouvernement). Mais elle est aussi un organisme vivant, selon l'image de Saint Paul : « En effet, prenons une comparaison : le corps est un, et pourtant il a plusieurs membres; mais tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps : il en est de même du Christ » (1Co 12,12) ; c'est pour cela que nous parlons aussi d'animation.

Un organisme ne saurait exister sans une minimum d'organisation, certes, mais il importe aussi de rappeler quelques différences entre ces deux concepts afin de veiller à un sain équilibre et pour qu'un « projet de vitalité » soit possible, comme le dernier Chapitre général le demande :

Laïcs qui collaborent au sein de l'Administration générale



- L'organisation fonctionne quand il y a de l'argent ; l'organisme fonctionne quand il y a de la vie ;
- L'organisation a besoin d'une structure ; l'organisme exige un corps ;
- L'organisation exige un chef, un élan de l'extérieur pour fonctionner ; l'organisme vit à partir de son âme, à partir de l'interaction harmonieuse de toutes les parties qui constituent la totalité ;
- Une organisation équivaut à la somme de chacune de ses parties, et chacune de ces parties peut être remplacées par une copie identique ; un organisme est plus que la somme de ses composantes, et aucune d'entre elles ne saurait être remplacée

par une copie conforme, puisque chacune est unique ;

- Quand un organisme est malade, il doit se régénérer de l'intérieur, et il meurt lorsque le cœur cesse de battre ou que le cerveau s'arrête de fonctionner ; une organisation est beaucoup plus résistante car sa structure est plus forte et qu'elle peut fonctionner par inertie.

Comment faire pour que l'organisation ne dévore pas l'organisme ? Comment renforcer un organisme sain, autonome, tout en le dotant d'un niveau d'organisation qui s'adapte à ses besoins vitaux, sans pécher par excès ou par défaut ? Voici l'un des grands défis auquel nous nous affrontons, et que nous espérons pouvoir relever de manière satisfaisante.

INSPIRÉS PAR MARIE DE LA VISITATION

« La mission de l'Administration générale est inspirée par Marie à la Visitation. Elle a perçu, vu un besoin et elle s'est mise en route tout de suite pour mettre son savoir-faire au service de l'autre » (Manuel du personnel de l'AG).

« Visiter » est parmi les principales obligations de quelques membres de l'Administration générale ; sans aucun doute celle qui leur prend le plus de temps. Pour ceux qui sont plus stables à Rome, en revanche, il s'agit plutôt d'accueillir chaleureusement les nombreuses personnes qui nous visitent. Dans les deux cas, Marie est notre source d'inspiration.

Nous savons bien que si nous voulons bâtir une Église au visage marial, nous devons commencer par ce qui constitue le quotidien de nos vies. Et, certainement, notre manière de travailler et de nous mettre en rapport avec les autres doivent refléter aussi ce ton marial. Aussi, quand au Conseil général nous nous sommes demandé quelles valeurs nous voulions mettre en relief dans notre manière de nous organiser et de fonctionner, avons-nous souligné les suivantes :

- Le dialogue fraternel,
- la participation active,



- l'interaction constructive entre toutes les personnes et les organismes concernés.
- L'icône de Pentecôte représente fort bien les idéaux de l'Église mariale que nous voulons faire nôtres : une communauté circulaire, mais qui ne se referme pas en elle-même ; unité et compréhension au-delà de la multiplicité des langues ; ouverture au feu de l'Esprit ; signe de fraternité et de réconciliation au milieu des gens ; une communauté d'hommes s'inspirant d'une femme qui est à leur tête... En définitive, une lumière d'espérance face aux ténèbres et à la mort. Conscients de nos forces limitées, nous faisons nôtre la prière du Chapitre général à Marie :

*Pleins de confiance nous disons
comme Champagnat :*

« Si le Seigneur ne bâtit... »

Et nous proclamons que

« Tu as tout fait parmi nous »

Magnificat !



FR. JOE Mc KEE
VICAIRE GÉNÉRAL

GENÈSE du plan de GOUVERNEMENT

LA DÉMARCHE QUE LE CONSEIL GÉNÉRAL A SUIVIE POUR ÉLABORER SON PLAN D'ANIMATION ET DE GOUVERNEMENT 2009-2017 EST ISSUE DES « ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS » VENANT DU XXI^E CHAPITRE GÉNÉRAL, CENTRÉES ESSENTIELLEMENT SUR L' « ACCOMPAGNEMENT ET L'ANIMATION DU LEADERSHIP DES PROVINCES ET DES DISTRICTS, SPÉCIALEMENT DES PROVINCIAUX ET DES SUPÉRIEURS DE DISTRICTS »

(DOCUMENT XXI^E CHAPITRE GÉNÉRAL)

La première réflexion réalisée par le Conseil a été d'analyser la portée des objectifs que le Chapitre avait proposés pour le Gouvernement du Fr. Emili Turú et son Conseil pendant la période 2009-2017 :

1. « Exercer les tâches d'animation, de coordination et de gouvernement, comme prévu par nos Constitutions. »
2. « Mettre en application l'appel fondamental et mettre en route les orientations issues du XXI^e Chapitre général. »
3. « Développer à tous les niveaux des structures d'animation, de coordination et de gouvernement qui promeuvent la vitalité de l'Institut et sa mission » (Document XXI^e Chapitre général, p. 48).

Puis le Conseil a recueilli tous les mandats et les responsabilités reçus du Chapitre ou venant des Constitutions et des Statuts. C'est à partir de cette liste que les critères d'action ont été établis et les responsabilités entre les Conseillers distribuées.

- Dans un premier temps on a nommé les Frères responsables de faire le lien avec les Unités administratives de chaque Région. Asie et le Pacifique : Michael De Waas et John Klein ; Afrique et

d'ANIMATION ET du CONSEIL GÉNÉRAL

Europe : Antonio Ramalho et Ernesto Sánchez ; Les Amériques : Josep Maria Soteras et Eugène Kabanguka.

- Il a été ensuite décidé de créer quatre Secrétariats et de nommer leurs Directeurs respectifs : *Secrétariat Frères aujourd'hui* (Directeur : F. César Augusto Rojas Carvajal) ; *Secrétariat des Laïcs* (Directeur : F. Javier Espinosa ; Codirecteurs : Ana Sarrate et Tony Clark) ; *Secrétariat de Mission* (Directeur : F. João Carlos do Prado) ; *Secrétariat de la Collaboration Missionnaire Internationale* (Directeur : F. Chris Wills ; Secrétaire de la Mission ad gentes Asie : F. Teófilo Minga). On a ajouté à ces Secrétariats la *Fondazione Marista per la Solidarietà Internazionale* (FMSI), qui existait déjà, mais avec un nouveau président, le F. Michael De Waas, Conseiller général. Deux nouveaux bureaux ont été créés, un à Genève, dont le Directeur est le F. Jim Jolley, et un autre à Rome, dirigé par le F. Mario Meuti.
- Une troisième décision a porté sur la nomination des responsables de la coordination de chacun des services de l'Administration générale. A cet effet on a nommé un responsable afin de garder le contact entre le Conseil général et chacun des responsables des différents services de l'Administration générale. Le F. Emili Turú, Supérieur général, coordonne les Directeurs des Secrétariats et la FMSI. Le F. Joe Mc Kee, Vicaire général, est chargé d'assurer le contact du Conseil général avec le Secrétariat général, la Postulation, le Secrétariat de la Collaboration Missionnaire Internationale, et coordonne l'Équipe de Gestion et d'Ani-

mation de la Maison générale ; le F. Michael De Waas à son tour, fait de même avec la FMSI ; le F. John Klein avec le Secrétariat de Mission ; les Frères Josep Maria Soteras, Eugène Kabanguka et Ernesto Sánchez coordonnent le Secrétariat Frères aujourd'hui ; le F. Antonio Ramalho, le Secrétariat des Laïcs ; le F. Víctor Preciado est coordinateur de l'Économat général et contact pour la Gestion et l'Animation de la Maison générale. Dans cette structure de l'Administration générale on n'a pas envisagé la figure du Procureur général en tant que telle ; aussi le F. Franco Faggin a-t-il été nommé *agent* en représentation de l'Institut près le Saint-Siège. D'un autre côté F. Juan Miguel Anaya continuera comme consultant canonique du Conseil général.

La répartition des compétences et des responsabilités a été représentée graphiquement par un organigramme qui reflète l'organisation de l'Administration générale.



Voilà quelques-unes des réalisations que le Conseil général a programmées pour l'Institut : Conférence générale en 2013 à l'Hermitage, un calendrier de visites, présence à des événements significatifs des Provinces et des Régions, et les Conseils généraux élargis dans toutes les Régions.

DYNAMIQUE DU TRAVAIL DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général a utilisé trois formules pour définir le travail de ses rencontres :

- réunion pour définir la dynamique communautaire du Conseil général ;
- réunions plénières à Rome, deux ou trois fois par année, afin d'étudier à fond les thèmes les plus importants touchant la vie et la mission de l'Institut ;
- un troisième type de réunions mensuelles – Conseil régulier – pour prendre des décisions concernant les demandes venant des Unités





administratives. Dans ce cas, un quorum minimum est de rigueur. Mais les ressources de la visioconférence permettent de prendre des décisions même si ceux qui y participent se trouvent loin de Rome.

LA MÉTHODOLOGIE DU DIALOGUE FRATERNEL ET DU CONSENSUS

Tout ce qui précède a trait à l'organisation et aux structures, et aussi aux décisions déjà prises. Cependant, ce qui est plus important, ce fut la façon d'y parvenir. La caractéristique de notre travail ensemble comme Conseil a été l'utilisation de la méthode du 21^{ème} Chapitre général comme 'nouvelle façon d'être et d'agir ensemble', une méthodologie qui insiste sur le dialogue, l'obtention du consensus avec une plus grande ouverture sur la réalité internationale et interculturelle de notre Institut dans le monde d'aujourd'hui.

Nous avons aussi perçu très clairement, dès les débuts de notre activité commune, qu'il nous fallait impliquer d'autres voix que les nôtres dans le travail d'animation et de gouvernement de l'Institut. Suivant l'esprit d'un proverbe afri-

cain qui dit « Si vous voulez aller rapidement, allez seul, si vous voulez aller loin, allez-y avec les autres », nous avons invité divers groupes de personnes à participer activement à nos réflexions et à notre discernement et à établir avec nous notre plan d'action. Les Directeurs des divers Secrétariats, les membres de l'Administration générale, les Frères responsables de la formation continue dans l'Institut, aussi bien que des personnes extérieures à notre Monde mariste, nous ont aidés dans notre réflexion pour discerner et établir nos objectifs et les valeurs qui les étayent et que nous voulions promouvoir. Ainsi, peu à peu avec le temps, notre Plan d'action retenu pour l'animation et le gouvernement de l'Institut a commencé à prendre la forme de 8 'Objectifs', chacun avec son 'Plan d'action' et ses 'Stratégies'.

Les divers moments de réflexion et de travail vécus ensemble ont été des moments profondément signifiants et constructifs pour chacun d'entre nous. Ils ont créé un forum dans lequel de nouvelles idées et diverses façons de se comprendre et de penser pouvaient s'exprimer dans une atmosphère de profonde écoute et de discernement. Ils nous ont aussi aidés à mieux comprendre la valeur et l'importance d'établir un plan d'action intégré de sorte que nous travaillions tous suivant l'Appel Fondamental et les Horizons d'avenir proposés par le 21^{ème} Chapitre général. Et tout cela s'appuyant sur une série d'accords admis par tous, nous permettant d'avancer avec confiance ensemble dans une même direction vers une « nouvelle terre ».



ORGANIGRAMME ADMINISTRATION GÉNÉRALE



POSTULATEUR



**SECRETARIAT
GÉNÉRAL**



- SERVICES**
- Archives
 - COMMUNICATIONS
 - TRADUCTIONS
 - STATISTIQUES
 - INFORMATIQUE



VILLA EUR

**GESTION
SERVICES GÉNÉRAUX**

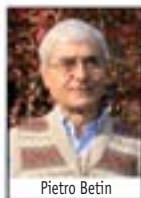


**ÉQUIPE
DE GESTION
ET
D'ANIMATION**



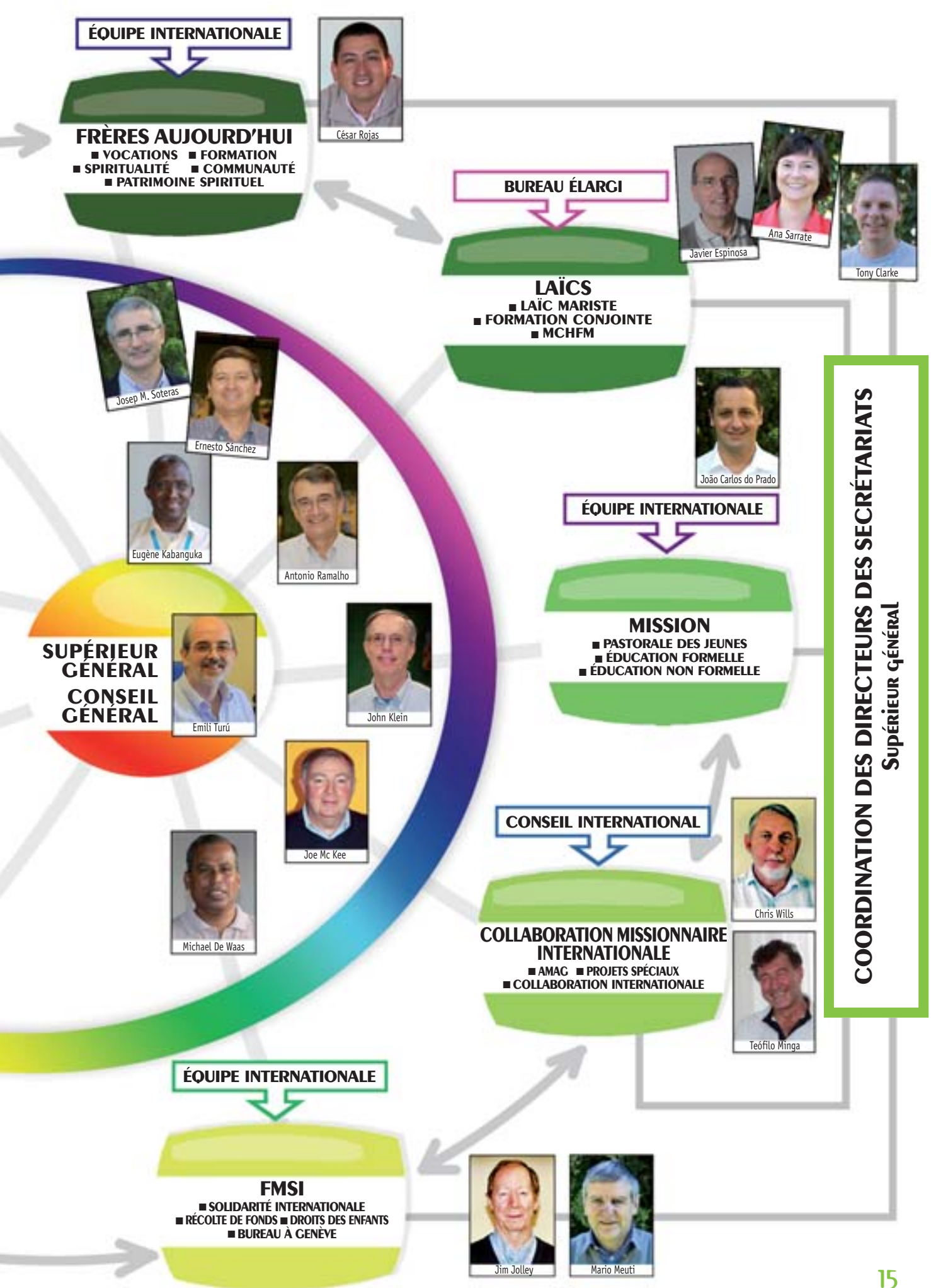
COMMISSIONS INTERNATIONALES

**ANIMATEUR
COMMUNAUTÉ
MAISON
GÉNÉRALE**



**ÉCONOMAT
GÉNÉRAL**





SECRÉTARIATS





MISSION
..... p. 18

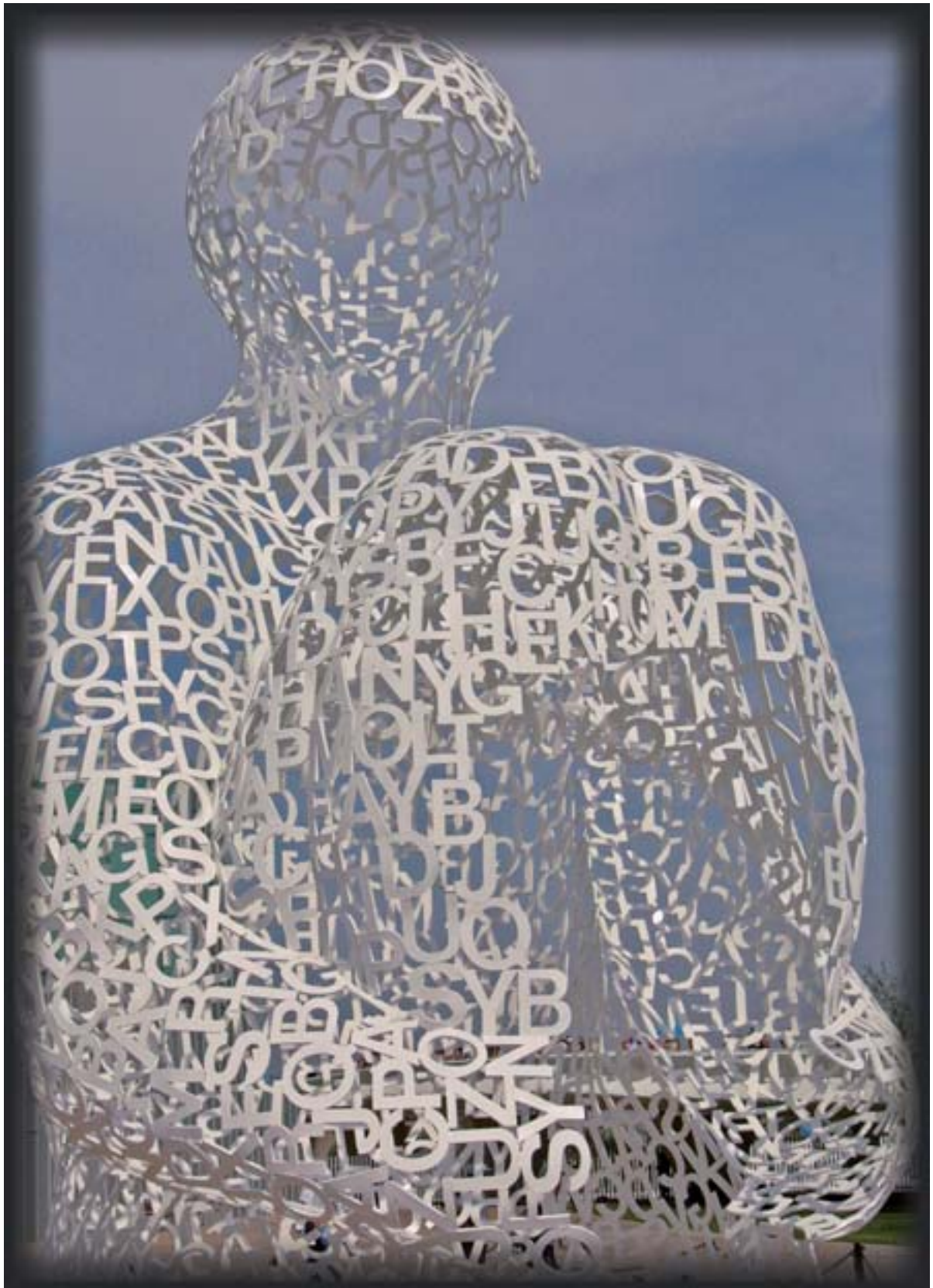
**FRÈRES
AUJOURD'HUI**
..... p. 24

LAÏCS
..... p. 30

**COLLABORATION
MISSIONNAIRE
INTERNATIONALE**
..... p. 38

FMSI
..... p. 42





SECRÉTARIAT de Mission

LE SECRÉTARIAT DE MISSION EST UNE INSTANCE STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL POUR L'ANIMATION, LE RENFORCEMENT ET L'ARTICULATION DE LA MISSION MARISTE À TOUS LES NIVEAUX DE L'INSTITUT.

Il se doit de contribuer avec créativité, audace et prophétisme à la fidélité et au développement de la mission mariste qui est de « faire connaître

et aimer Jésus des enfants et des jeunes ». Devant l'appel du XXI^e Chapitre général, le Secrétariat doit relever le défi de contribuer à la construction de la mission mariste dans un monde nouveau, afin de répondre aux voix et aux appels pour évangéliser et éduquer l'enfance et la jeunesse contemporaine.

OBJECTIFS DU SECRÉTARIAT DE MISSION

Le Plan du Secrétariat de Mission pour la période 2011-2017 a bénéficié de la collaboration et de la participation de nombreux frères et laïcs de différentes parties du monde mariste. On a défini les concepts essentiels de la mission mariste, l'identité et le but du Secrétariat, les principales initiatives et stratégies de mission de cette période et de certaines structures, afin de contribuer au développement de ses actions.

1. Animer et soutenir la mission mariste dans les Unités administratives et les Régions de l'Institut Mariste.
2. Encourager la recherche de synergie, d'intégration et d'articulation en réseau de la mission mariste entre les Unités administratives et les Régions.
3. Construire la vision d'avenir de la mission mariste, en favorisant la participation.



*Fr João Carlos do Prado,
(Brasil Centro Sul)*
Directeur du Secrétariat
de Mission

4. Proposer des directives et des politiques qui favorisent la mise en œuvre de la mission mariste.
5. Coordonner des processus, des projets et des événements sous la responsabilité du Secrétariat de Mission, au niveau régional et global de l'Institut Mariste.
6. Contribuer à des processus et à des initiatives en vue de la durabilité et de la viabilité de la mission mariste dans les espaces et les régions où c'est nécessaire.
7. Représenter l'Institut Mariste dans des thèmes relatifs à la mission, dans et en dehors du domaine mariste, au nom du Gouvernement général.

PORTÉE DU SECRÉTARIAT DE MISSION

L'activité du Secrétariat de Mission embrasse l'éducation formelle, l'éducation non formelle, les œuvres sociales ou d'insertion, et les projets d'évangélisation. La mission mariste peut aussi être envisagée à partir de quatre dimensions intrinsèques, représentées sur le graphique ci-après :

SPIRITUALITÉ



On peut constater que les quatre dimensions émanent et s'alimentent de la spiritualité¹ tout en la nourrissant. L'éducation mariste se doit d'être, à la fois, évangélisatrice, solidaire et engagée envers la défense des droits et envers l'accomplissement des devoirs vis-à-vis des enfants et des jeunes. Et en même temps on ne saurait penser à l'évangélisation, à la solidarité ou à l'équilibre entre les droits et les devoirs, sans prendre en considération les trois autres éléments en rapport avec les aspects cités. Ainsi donc toutes les œuvres et les situations de mission mariste doivent envisager ces quatre dimensions. Ce sont des éléments essentiels pour la fécondité et la vitalité de la mission mariste dans un « monde nouveau ».

¹La spiritualité dans ce contexte est une expérience vivante et dynamique de Dieu, orientée vers la contemplation et vers l'action en même temps (S. SAMMON, 2007, Présentation de l'Eau du Rocher, p. 10). Comme il est dit dans ce document : « Cette spiritualité renforce notre unité et constitue un élément crucial pour la vitalité de notre vie et de notre mission » (p. 15).

PRINCIPES DE LA MISSION MARISTE

Six principes guideront le chemin de la mission mariste et recevront le soutien du Secrétariat de Mission. Les quatre premiers ont été définis par le XXI^e Chapitre général. Le cinquième et le sixième sont nés de la réflexion et de la sensibilité des personnes qui ont participé au processus de création du plan.

Principes

1. Nous voulons voir le monde avec les yeux des enfants et des jeunes pauvres, et ainsi changer nos cœurs et nos attitudes comme l'a fait Marie.

2. Nous nous sentons poussés à agir sans tarder pour trouver des styles nouveaux et créatifs dans l'éducation, l'évangélisation et la défense des droits des enfants et des jeunes pauvres, nous montrant solidaires à leur égard.
3. Nous affirmons que l'évangélisation est le centre et la priorité de nos actions apostoliques, en proclamant Jésus-Christ et son message (Mendés).
4. Comme frères et laïcs qui vivons dans un monde globalisé, nous sommes appelés à avoir un horizon international dans nos esprits et nos cœurs.
5. Dieu nous invite, par le témoignage prophétique de notre présence et de notre action, à être des ponts qui favorisent la rencontre, le dialogue, la solidarité et la justice sociale, en réduisant les écarts et les différences injustes entre riches et pauvres, dans le contexte global de notre mission.
6. De par notre manière de vivre et de réaliser la mission mariste nous révélons le visage marial de l'Église et sommes signes du Royaume de Dieu en ce monde.

PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

La mission mariste est faite de praxis, d'action et de réflexion ; plus elle est intentionnelle, plus elle a du sens. L'action consciente peut vraiment nous amener à la transformation du cœur des enfants et des jeunes et, partant, du monde. Cette conscience nous dispose à faire ce qui nous revient dans un projet qui est de Dieu. L'action sans l'intention est vide et n'atteint pas son but. Aussi est-il indispensable de planifier la mission. En ce sens, quelques éléments peuvent nous aider à rendre notre mission plus vivante et plus viable. Il est extrêmement important qu'à tous les niveaux institutionnels on tienne compte des perspectives stratégiques suivantes dans la mission mariste :

- Potentiel humain
- Potentiel économique et financier
- Qualité des services et fidélité au charisme
- Démarches





- Structures relatives à l'organisation et à l'action
- Positionnement et visibilité institutionnelle.

PRINCIPALES INITIATIVES DU SECRÉTARIAT DE MISSION

Pour la période 2011-2017, le Secrétariat de Mission a prévu les décisions suivantes :

1. Accompagner le discernement dans les Unités administratives et les Régions pour découvrir ce que signifie « partir vers une terre nouvelle » dans leur propre contexte. En rapport avec cette initiative nous définissons comme stratégies importantes l'accompagnement des équipes régionales et celles des Unités administratives, la révision du document *Mission Éducative Mariste* et le développement de critères et d'outils pour évaluer la fécondité évangélique des œuvres maristes.
2. Créer et consolider le Secrétariat de Mission afin de soutenir les processus et les projets de mission dans les Unités administratives, les Régions et dans le monde entier.
3. Favoriser dans nos institutions un plus grand développement du travail évangéliste de la Pastorale Mariste des Jeunes.
4. Motiver les frères et les laïcs afin qu'ils soient présents auprès des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité et qu'ils travaillent avec eux.
5. Organiser la II^e Assemblée Internationale de la Mission Mariste (AIMM), dans l'esprit de la 1^e et du XXI^e Chapitre général.
6. Continuer à encourager la réflexion et les échanges sur les nouveaux modèles d'animation, de gestion et de gouvernement de l'ensemble des œuvres éducatives des Unités administratives, et repenser, dans ce contexte, la présence et le rôle des frères.
7. Encourager la réalisation de la mission mariste en réseau, ainsi que la constitution de réseaux maristes de mission.



LA MISSION MARISTE DANS LE MONDE NOUVEAU — DÉFIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

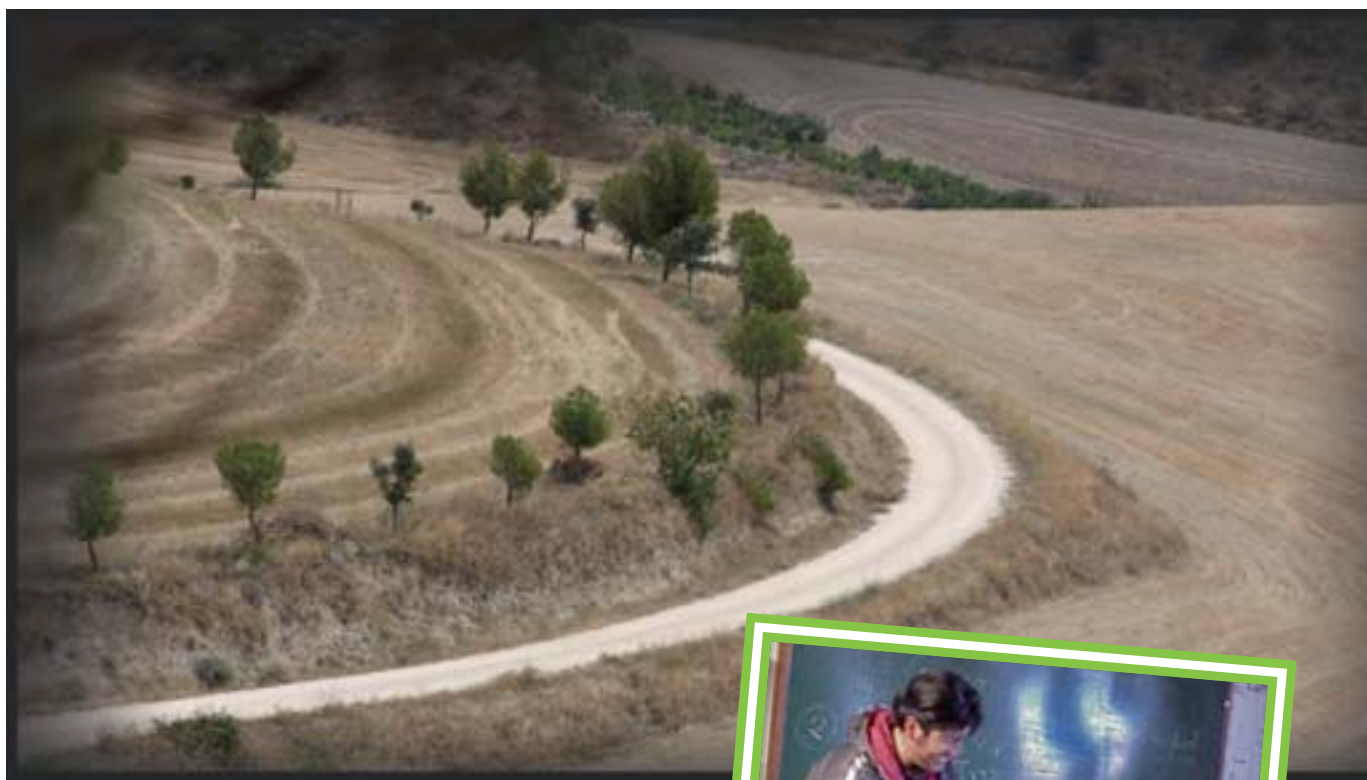
Les années qui restent jusqu'en 2017 seront fondamentales pour le discernement de la mission mariste dans le monde nouveau. Les appels du XXI^e Chapitre général nous poussent à chercher une vision

conceptuelle et une vision stratégique de la mission mariste. La vision conceptuelle traduira ce que Dieu veut de nous, Maristes de Champagnat, compte tenu de la célébration du bicentenaire de la fondation mariste et des appels du Chapitre général. La vision stratégique quant à elle nous aidera à faire des pas stratégiques pour la construction de cette nouvelle réalité que Dieu nous propose.

Répondre aux appels de la mission mariste dans le monde nouveau exige fidélité au rêve de Marcellin et une grande attention aux appels et aux besoins des enfants et des jeunes d'aujourd'hui. Le Chapitre nous demande « une présence fortement si-

construction du projet du Royaume de Dieu.

Pour faire ce pas il faut, comme dit le Chapitre, « voir le monde avec les yeux des enfants et des jeunes pauvres ». Ce qui signifie voir le monde depuis le bas, au niveau des exclus et des oubliés de ce monde, comme Marie et Marcellin l'ont vu. Voir le monde depuis le bas exige des déplacements. Une présence sincère, vraie et solidaire auprès des enfants et des jeunes pauvres favorise la conversion personnelle et institutionnelle du cœur. L'évangélisation et l'engagement pour la vie en plénitude, conformément à l'Évangile, doivent être présents dans tous nos projets de mission ainsi que dans notre cœur et dans notre esprit.



gnificative parmi les enfants et les jeunes pauvres ». Nous avons pas mal avancé dans cette direction, mais il faut que notre cœur s'approche encore plus des enfants et des jeunes qui sont en périphérie ou aux frontières. Indépendamment des personnes dont nous nous occupons, nous devons relever un défi : engager toutes nos structures et nos situations de mission dans la transformation de la réalité, de la justice sociale, de la





SECRETARIAT « FRÈRES AUJOURD'HUI »

NOTRE IDENTITÉ

L'ESPRIT DU XXI^E CHAPITRE GÉNÉRAL, L'HORIZON DU BICENTENAIRE MARISTE ET UNE PLUS GRANDE CONSCIENCE DE NOTRE INTERNATIONALITÉ NOUS PRESSENT À VIVRE UNE VIE CONSACRÉE NOUVELLE, ENRACINÉE FERMEMENT DANS L'ÉVANGILE, QUI PROMUEVE UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ÊTRE FRÈRE.

Dans le programme d'animation et de gouvernement que le Conseil général veut promouvoir, le Secrétariat *Frères aujourd'hui* est l'organisme qui cherche à dynamiser et à encourager sur plusieurs fronts tout ce qui a trait à la vie

et à la consécration du Frère Mariste, depuis les premiers moments de l'appel jusqu'aux étapes de formation au long du chemin, ainsi que les aspects essentiels tels que la vie communautaire, la spiritualité, notre patrimoine mariste et les éléments qui façonnent notre consécration comme religieux frères.

A partir des différentes démarches que l'Institut a engagées au long de ces dernières années, le Secrétariat *Frères aujourd'hui* est né pour donner suite aux efforts que des organismes tels que le Bureau des Vocations (2003-2006), la Commission de la Vie religieuse (2005-2009), le mouvement de la spiritualité mariste à partir du document *L'Eau du Rocher*, entre autres, ont entrepris en son temps et qui constituent aujourd'hui un excellent point de départ pour dynamiser le Bureau.

OBJECTIFS FIXÉS

Le Secrétariat *Frères aujourd'hui* assume le quatrième objectif du plan d'animation et de gouvernement du Conseil général comme objectif inspirateur, à partir duquel il essaie de configurer son plan d'action, sa dynamisation et son adéquation aux autres objectifs. Comme Secrétariat nous cherchons donc à « **encourager les frères à retrouver la propre vocation et**



Fr. César Augusto Rojas Carvajal, (Norandina)
Directeur du Secrétariat
« Frères aujourd'hui »





son charme, pour la vivre et en être témoin avec radicalité, ouverture et joie dans l'Eglise et dans le monde d'aujourd'hui. »

Pour ce faire le Secrétariat a envisagé quatre lignes d'action, avec leurs stratégies respectives, qui concrétisent les efforts de renouveau de notre vie consacrée en vue de consolider notre identité en tant que religieux frères.

A. Créer et consolider le Secrétariat *Frères aujourd'hui* et travailler en lien avec des structures similaires dans les Provinces et les Régions. Pour ce faire :

1. Organiser le Secrétariat dans sa structure interne et élaborer le plan de travail.
2. Connaître les structures provinciales et/ou régionales d'animation de la vie religieuse et spirituelle des frères.
3. Créer une équipe internationale représentative des différentes réalités géographiques de l'Institut et des sujets assumés par

le Secrétariat, en vue de faciliter les liens avec les Régions.

4. Encourager l'étude et la réflexion sur les sujets propres du Secrétariat : visage marial de l'Église, vie consacrée nouvelle, pastorale des vocations, formation, spiritualité, patrimoine.
5. Rapports et possibles projets communs avec des congrégations de religieux frères.

B- Accompagner et promouvoir les structures d'animation et de formation déjà existantes au niveau provincial, régional et institutionnel. Pour ce faire :

1. Promouvoir un réseau dans les Unités administratives avec les responsables des différents domaines qui relèvent du Secrétariat.
2. Prendre connaissance des expériences provinciales ou interprovinciales relatives à la formation initiale ou permanente, à la pastorale des vocations, à la spiritualité, au patrimoine, à la vie communautaire, etc.
3. Favoriser l'accompagnement auprès des équipes de formation permanente de l'Institut :

Manziana, l'Escorial et autres, au niveau régional.

4. Renforcer les programmes de préparation à la profession perpétuelle.
5. Accompagner l'itinéraire de la Commission Internationale du Patrimoine Spirituel : plans, intégration, nouvelle équipe.

C- Créer de nouveaux processus et/ou structures à tous les niveaux, qui garantissent des expériences et des itinéraires de formation, suscitent la conversion personnelle et institutionnelle, et développent une spiritualité active. Pour ce faire :

1. Élaborer un document de référence sur la pastorale mariste des vocations. Tenir des rencontres régionales pour le divulguer.
2. Lancement d'une démarche de réflexion sur l'Identité du *Frère aujourd'hui* ('retrouver le charme'), pouvant s'intégrer à l'Assemblée Internationale de la Mission Mariste.
3. Accompagner et encourager la création d'itinéraires de croissance dans la spiritualité mariste.



4. Réaliser un itinéraire de formation pour animateurs communautaires et futurs formateurs.
5. Organiser un colloque international sur la formation initiale incluant une démarche d'évaluation des lignes et des programmes de formation.
6. Encourager les initiatives et les propositions pouvant venir de la Commission Internationale du Patrimoine Spirituel : équipe de chercheurs, colloques et cours pour les nouveaux chercheurs.

D- Entreprendre la révision des Constitutions et des Statuts, avec une large participation des frères, comme chemin pour revitaliser notre vocation. Pour ce faire :

1. Motiver la réception de la nouvelle édition des Constitutions, ainsi que son usage et son approfondissement, dans les différents programmes de formation.
2. Accompagner la Commission Internationale qui sera choisie pour conduire cette révision, avec une large participation des frères (cf. Décision, chap. 1.2, p. 46).



COMMENT SOMMES-NOUS ORGANISÉS ?

Notre Secrétariat *Frères aujourd'hui* est perçu comme un organisme qui s'enrichit du fait de trouver en chacun de nous, les frères, le 'personnage principal' dans l'aujourd'hui de la vie mariste que nous sommes appelés à impulser. En disant « tous », nous voudrions que chacun de nous se sente partie prenante, aux premiers rangs, dans la construction de cette nouvelle manière d'être frère. Le frère âgé, fort de son long cheminement et de son expérience de vie ; le jeune en formation et le jeune frère, avec leur créativité et leur initiative ; le frère d'âge mûr, fort de son leadership et de son engagement ; les laïcs maristes – hommes et femmes – avec leur proximité et leur soutien constant. Tous sont un référent pour promouvoir les initiatives précédemment citées.

Ensemble avec les frères Eugène Kabanguka, Ernesto Sánchez et Josep Maria Soteras, nous avons affiné petit à petit la structure de départ de ce secrétariat. A mesure que les différents processus se concrétiseront, il trouvera sans doute la manière la plus souple de s'organiser et de fonctionner, avec la participation de tous. Ainsi, à partir des différents rôles que nous avons assumés, nous serons à même d'exercer notre leadership au service de l'Institut.

RÊVES D'AVENIR POUR LE SECRÉTARIAT

Sans doute nos rêves deviendront-ils réalité à mesure que nous assumerons tous dans nos vies et nos communautés les principes que le Chapitre général a énoncés afin de consolider notre identité, principes qui sont exprimés dans le premier horizon d'avenir : ***Une vie consacrée nouvelle qui promeuve une nouvelle manière d'être frère.***

Tous les efforts, les activités, les programmes, les rêves et les tâches de ce Secrétariat seront agréablement récompensés dans la mesure où les diverses instances d'animation et de gouvernement à tous les niveaux (local, provincial, régional et institutionnel) relèveront les défis qui se présentent à la vie religieuse, à partir de la richesse et de la diversité géographique et culturelle de notre Institut.



Nous invitons chaque frère et chaque laïc mariste à assumer sa part de responsabilité dans la tâche de faire germer et accompagner la vie de nouvelles et enthousiastes vocations maristes, se sentant partie prenante et héritier dans l'aujourd'hui du charisme de Champagnat. Que le chemin vers le Bicentenaire de notre fondation soit un encouragement et une raison de plus pour vivre l'enthousiasme qui caractérisa Marcellin et tant de frères et de laïcs maristes qui ont jeté la semence dans de nombreuses parties de l'univers.



SECRÉTARIAT DES LAÏCS

LA STRUCTURE ACTUELLE DU SECRÉTARIAT DES LAÏCS A ÉTÉ MISE EN PLACE À COMPTER DE 2002, MAIS IL N'Y A AUCUN DOUTE QUE C'EST LE FR. CHARLES, DANS SA CIRCULAIRE SUR LE MOUVEMENT CHAMPAGNAT (1991) QUI A OUVERT DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE LA VISION LAÏCALE DE L'INSTITUT. AU FIL DES ANS, SE DÉVELOPPERONT, AVEC L'APPUI DES SUPÉRIEURS GÉNÉRAUX SUIVANTS, DIVERSES INITIATIVES DE LEADERSHIP DES LAÏCS ET DE COMMUNION AVEC LES FRÈRES.

Parmi ses intuitions, le Fr. Charles rappelle que la conception pyramidale, où certains dirigent et enseignent et d'autres obéissent et apprennent, disparaît devant une ecclésiologie de communion, celle-ci étant totalement ministérielle et charismatique. Dans l'Église-communion, les états de vie sont davantage en relation entre eux que subordonnés l'un à l'autre.

Ainsi, on peut dire que le charisme mariste n'appartient pas exclusivement à l'Institut, mais il est don de Dieu à la communauté ecclésiale. C'est un don qui va beaucoup plus loin que la vie des frères. Plus encore, le Fr. Charles fait voir que notre charisme manifeste sa fécondité et sa plénitude quand il est vécu par différents membres de l'Église. C'est ainsi que les frères deviendront de plus en plus conscients que les laïcs maristes, plus que des collaborateurs dans la mission, sont **porteurs du charisme**.

UN PEU D'HISTOIRE

Les débuts de la structure actuelle du Secrétariat des Laïcs naît dans l'esprit du 20^e Chapitre général, quand il affirme qu'il faut élargir l'espace de la tente, découvrir la richesse qu'il y a à partager entre frères et laïcs en marchant ensemble, à se persuader que l'Esprit de vie nous conduit sur ce chemin commun (cf. Choisissons la vie, 26-30). C'est ainsi que le Conseil général nomme une *Commission des Laïcs* en 2002. Faisaient partie de la commission le Fr. Pedro Herreros comme Président, les Frères Emili Turú, Antonio Ramalho, et le Fr. Paulo Celso Ferraresi comme Secrétaire.



Fr. Javier Espinosa,
(América Central)
Directeur du Secrétariat
des laïcs



*Laïcs au
Chapitre général
de 1993.*

En 2005, alors que le Fr. Michael Flanigan est secrétaire de la Commission, on crée un *Groupe consultatif de laïcs* qui se réunissent à Rome en mai de cette même année, pour avoir leur opinion sur la marche de la Commission des Laïcs. En 2006, on supprime cette commission et on crée le BUREAU DES LAÏCS, intégré à la Commission de la Mission. Le Fr. Pau Fornells est nommé directeur de cette commission. L'année suivante (2007), le Conseil général approuve la création d'une nouvelle structure pour le laïcat mariste : le *Secrétariat des Laïcs élargi*, avec la nomination de personnes pour collaborer avec le directeur du Secrétariat : Ana Sarrate (Ibérica – Espagne), Linda Corbeil (Canada), Tony Clarke (Sydney – Australie) et le Fr. Afonso Murad (Brasil Centro-Norte).

Ce sera en 2010, sous la direction du Fr. Javier Espinosa, qu'est introduite la notion des *Co-directeurs*; sont nommés pour cette fonction : Ana Sarrate (Province Ibérica) et Tony Clarke (Province de Sydney). Avec cette nomination, on veut promouvoir une meilleure implication et une plus grande coresponsabilité des laïcs dans l'animation de l'Institut. C'est en 2011 que le Conseil général augmente à sept le nombre de membres du Secrétariat qui représente les grandes Régions de l'Institut : Ana Sarrate pour l'Europe, Patricia Cecilia Ríos Gómez en remplacement de Linda Corbeil pour l'Arco Norte, Tony Clarke pour l'Océanie, le Fr. Sylvain Ramandimbarisoa pour l'Afrique, Agnes Reyes pour l'Asie, Fabiano Incerti pour le Brésil et Raúl Amaya pour le 'Cono Sur'. Cette nouvelle structure offre une meilleure relation entre les régions de l'Institut, crée le plan et les lignes d'action du Secrétariat, en tenant compte de toutes les sensibilités culturelles et augmente les possibilités d'animation des laïcs à tous les niveaux.

Le Secrétariat élargi se réunit une fois l'an et les co-directeurs ont deux rencontres de plus durant cette même période. Le Plan pour le triennat (2011-2013) oriente les tâches d'animation des membres du Secrétariat. Parmi ses objectifs actuels : promouvoir la compréhension et le développement de la vocation du laïc mariste. Développer des processus qui promeuvent le nouvel esprit de communion au charisme de Champ-

agnat. Accompagner de nouvelles formes de vivre le charisme mariste. Appuyer et encourager les groupes de laïcs maristes dans l'Institut. Animer et promouvoir des structures d'animation au niveau provincial et régional, pour favoriser l'implication des laïcs. Le Plan actuel souligne particulièrement les processus de formation qui s'harmonisent avec les cheminements de conversion demandé par le XXI^e Chapitre général.



CE FUT UNE EXPÉRIENCE SIGNIFICATIVE QUE DE PARTICIPER AU SECRÉTARIAT DES LAÏCS À UN MOMENT OÙ L'ESPRIT SEMBLE DÉTERMINÉ À CONTINUER À NOUS POUSSER À VIVRE UNE NOUVELLE RELATION ENTRE LES LAÏCS ET LES FRÈRES. C'EST UN NOUVEAU MOMENT DE NOTRE HISTOIRE. C'EST AUSSI UN NOUVEAU MOMENT OÙ LES LAÏCS MARISTES ET LES FRÈRES

ARRIVENT À COMPRENDRE CETTE NOUVELLE RÉALITÉ, À QUOI ELLE RESSEMBLE, ET COMMENT ELLE PEUT EFFECTIVEMENT VIVRE ET DONNER VIE. COMME LAÏC, CECI A PROVOQUÉ MA PROPRE COMPRÉHENSION DE CE QU'EST DE VIVRE MA PROPRE VOCATION CHRÉTIENNE. JE SAIS QUE CELA A AUSSI SUSCITÉ DES QUESTIONS POUR LES FRÈRES QUANT À LEUR PROPRE VIE DE FRÈRE. EN TANT QUE NOUVELLE RELATION, CELA AURA UN IMPACT SUR NOS VIES RESPECTIVES, DANS NOTRE COMPRÉHENSION DE QUI NOUS SOMMES, DE NOTRE SPIRITUALITÉ, DE NOS 'OUI' OU DE NOS 'NON', DE NOTRE MANIÈRE DE VIVRE NOS RELATIONS. À TRAVERS LE TRAVAIL DU SECRÉTARIAT DES LAÏCS, CE FUT UN PRIVILÈGE DE CHEMINER AVEC PLUSIEURS LAÏCS ET PLUSIEURS FRÈRES DANS L'AIDE ET L'ENCOURAGEMENT À POURSUIVRE LEUR CHEMIN DE RELATION LES UNS AVEC LES AUTRES. D'IMPORTANTES QUESTIONS INVITENT À POURSUIVRE D'AVANTAGE LE DISCERNEMENT : QUI EST LE LAÏC MARISTE ? QUELS PROCESSUS DE FORMATION APPROFONDIRONT LA MANIÈRE DE VIVRE LA VIE MARISTE (POUR LES FRÈRES, POUR LES LAÏCS MARISTES, ENSEMBLE) ? QUELLES SONT LES NOUVELLES STRUCTURES OU MANIÈRES DE VIVRE LE CHARISME EN TANT QUE LAÏC MARISTE ? BIEN QUE LA MARCHÉ À SUIVRE SOIT ENCORE EN DÉVELOPPEMENT, NOUS SAVONS CECI : C'EST DIEU QUI NOUS A MENÉS JUSQU'ICI, C'EST DIEU QUI EST AVEC NOUS DANS CE NOUVEAU MOMENT, ET C'EST DIEU QUI SERA AVEC NOUS JUSQU'À CE QUE NOUS DÉCOUVRIONS NOTRE ROUTE ENSEMBLE. POUR CHACUN DE NOUS, IL Y A UNE INVITATION ACTUELLEMENT À ÉCOUTER plus ATTENTIVEMENT LES APPELS DE L'ESPRIT À « PROMOUVOIR ENSEMBLE UNE plus GRANDE VITALITÉ DU CHARISME MARISTE ET DE LA MISSION DANS NOTRE MONDE » (XXI^e CHAPITRE GÉNÉRAL). C'EST UNE INVITATION POUR NOUS À GRANDIR EN TANT QUE LAÏCS MARISTES. C'EST UNE INVITATION POUR NOUS À GRANDIR COMME FRÈRES. NOUS AVONS BESOIN LES UNS DES AUTRES. LA VITALITÉ FUTURE DU CHARISME ET SON EFFICACITÉ À METTRE LE FEU DE L'ÉVANGILE DANS LE CŒUR DES JEUNES EN DÉPEND.

Tony Clarke



EXPRESSIONS DE VIE

Nous rencontrons, tout au long de notre histoire, divers événements qui ont été l'expression d'une conscience accrue de la vocation laïcale dans la vie de l'Institut. En 1985, on reconnaît officiellement le *Mouvement Champagnat de la Famille Mariste*, constitué des personnes qui désirent vivre leur vie chrétienne selon le charisme mariste. Actuellement, on compte plus de 250 fraternités et quelque 3300 membres. Au cours des ans s'organisent des rencontres du Mouvement au niveau de l'Amérique (2005) et de l'Europe (2006, 2010).

C'est au Chapitre général de 1993 que commence la participation des laïcs à ce type d'assemblée. Cette présence laïcale s'étendra aux assemblées et aux Chapitres provinciaux. Il faut noter que deux des cinq appels du Chapitre de 2001 s'adressent aux frères et aux laïcs. Peu à peu, les laïcs se font présents dans les équipes de coordination, et on crée spécifiquement des commissions d'animation laïcale dans plusieurs Unités administratives, à la tête desquelles il y a un laïc.

Nous soulignons également la participation si-

gnificative des laïcs dans l'élaboration des documents *Mission Éducative Mariste* (1998) et *Autour de la même table* (2009). L'Assemblée internationale de la mission mariste, tenue à Mendès (2007), réunira d'égal à égal 50 laïcs et 44 frères. Avec le même critère d'égalité numérique et de partage de vie dans un processus de formation se tiendront les Rencontres internationales de formation conjointe de Quito (2008) et de St-Paul-Trois-Châteaux (2009).

Dans la même ligne, le Plan du Secrétariat prévoit cinq rencontres régionales des équipes d'animation des laïcs de chaque Province (2011), une rencontre internationale sur la vocation laïcale mariste (2012) et un processus d'actualisation du Mouvement Champagnat (2013).

IDENTITÉ DU SECRÉTARIAT

L'identité du Secrétariat des Laïcs s'est définie à travers les années par le même processus qui a été vécu dans l'Église et l'Institut. C'est, sans doute, dans le document *Autour de la même table* que l'on retrouve la meilleure synthèse de tout ce parcours dans notre Institut. Il y a là une claire **reconnaissance de la vocation du laïc mariste**.

Le laïc mariste découvre l'appel de Dieu à vivre le charisme de Champagnat à partir de son statut de laïc, comme manière particulière de développer l'identité chrétienne commune à tous les fidèles. C'est un appel personnel à une manière spécifique d'être disciples de Jésus. De cette façon, le charisme de saint Marcellin Champagnat s'exprime en de nouvelles formes de vie mariste et parmi celles-ci, on retrouve celle du laïcat mariste.

À partir de ce qui précède, les laïcs sont considérés comme héritiers de plein droit du charisme, dans sa forme de vie laïcale, et, par conséquent, comme responsables de son développement et de son adaptation. Ainsi le comprenait le Fr. Charles : « Les laïcs **doivent nous révéler de nouvelles facettes de ce charisme**, tel qu'ils doivent le vivre plus pleinement. Le partage spirituel avec eux nous aide à découvrir de nouvelles richesses de notre vocation de Frères. » Les

laïcs maristes engagés nous apportent de l'originalité dans la manière de comprendre le fondateur et de vivre sa spiritualité.

L'héritage commun que nous partageons, laïcs et frères, complète et enrichit nos vocations spécifiques. Non seulement il y a place pour les uns et les autres à la table, mais **nous avons mutuellement besoin des autres à notre côté**. Nous avons la certitude que nos vocations spécifiques, sans se confondre, s'éclairent mutuellement ; et nous sommes, les uns pour les autres, une source constante de richesse. Le Secrétariat assume cette nouvelle étape pour le charisme mariste comme un défi pour aider la naissance de l'aurore d'une nouvelle vie mariste et fortifier ce qui existe, en la faisant plus créative, fidèle et dynamique. Défi pour les frères et les laïcs afin de tisser une nouvelle expérience du charisme.

La réflexion du Secrétariat des Laïcs a cheminé de concert avec la **nouvelle relation** entre frères





MES SENTIMENTS DEVANT LA CO-DIRECTION

QUAND J'AI LU LE DOCUMENT DU XXI^E CHAPITRE GÉNÉRAL, J'AI EU LA CERTITUDE QUE L'ESPRIT AVAIT ÉTÉ TRÈS PRÉSENT PARMI CEUX QUI PARTICIPÈRENT À SON ÉLABORATION, MÊME S'IL AVAIT PU Y AVOIR DES DIFFICULTÉS POUR LE TRADUIRE DANS UN TEXTE...

PARCE QU'IL EST DIFFICILE DE DÉFINIR LA VIE EN PAROLES. ET QUAND JE RELIS CE PARAGRAPHE : « NOUS ENVISAGEONS NOTRE FUTUR MARISTE COMME UNE COMMUNION DE PERSONNES DANS LE CHARISME DE CHAMPAGNAT, OÙ NOS VOCATIONS SPÉCIFIQUES S'ENRICHIRONT MUTUELLEMENT »... CECI ME FAIT M'INTERROGER À SAVOIR SI JE SUIS ET SI NOUS SOMMES CAPABLES DE COMPRENDRE CE QUE CELA IMPLIQUERAIT RÉELLEMENT SI L'ON PRENAIT CES PAROLES AU SÉRIEUX.

L'ESPRIT NOUS Pousse À MARCHER, COMME IL L'A TOUJOURS FAIT DANS L'HISTOIRE... ET ÉGALEMENT DANS NOTRE HISTOIRE MARISTE. NOUS AVONS ICI L'IMAGE DE MARIE DE LA VISITATION.

DURANT CES ANNÉES DE TRAVAIL AU SECRÉTARIAT, J'AI PU PERCEVOIR LA VIE QUI GRANDIT EN CEUX QUI SONT CAPABLES DE « CHANGER » : PASSER D'UN TRAVAIL PLUS SÉCURISANT À UN AUTRE INCONNU, D'UN COLLÈGE AVEC UNE CATÉGORIE D'ÉTUDIANTS À UNE AUTRE CATÉGORIE DIFFÉRENTE, D'UNE COMMUNAUTÉ FERMÉE À UNE COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL À CEUX QUI ARRIVENT, D'ÊTRE DANS UN PAYS AVEC UNE CULTURE POUR SE RENDRE DANS UN AUTRE TRÈS DIFFÉRENT... IL Y A UN MOUVEMENT INCONTOURNABLE DANS L'ÉGLISE ET C'EST DE PLUS EN PLUS ÉVIDENT : UNE ÉGLISE OÙ NOUS, LAÏCS, SOMMES CONSCIENTS DE NOTRE APPEL À FAIRE EN SORTE QUE SE RÉALISE LA BONNE NOUVELLE DE JÉSUS. ET NOUS, LES MARISTES, AVONS PERÇU TOUT CELA COMME UNE NOUVELLE QUI DONNE LA VIE : FRÈRES ET LAÏCS, NOUS REJOIGNONS D'AVANTAGE DE JEUNES QU'AUPARAVANT... PARCE QUE NOUS SOMMES PLUS NOMBREUX. ET AU SECRÉTARIAT DES LAÏCS, NOUS AVONS CHERCHÉ À ANIMER ET NOUS CONTINUONS À ANIMER CE NOUVEAU CHEMINEMENT DE FRÈRES ET DE LAÏCS EN COMMUNION. J'AI AUSSI ÉTÉ INVITÉE À ME RENDRE D'UN LIEU À L'AUTRE (CEUX QUI ME CONNAISSENT SAVENT CE QUI M'EN COÛTE DE VOYAGER...) ET SPÉCIALEMENT DE « FAIRE UN CHEMINEMENT INTÉRIEUR » POUR VIVRE MA VOCATION MARISTE DANS UN ENVIRONNEMENT FAMILIER AVEC MA FRATERNITÉ, MON ÉCOLE ET MA VILLE... À DÉCOUVRIR UNE FAMILLE MARISTE BEAUCOUP PLUS GRANDE, UN TRAVAIL DIFFÉRENT ET LA RICHESSE D'UN CHARISME INCARNÉ DANS DE SI NOMBREUSES CULTURES... JE LE SENS COMME UN PRIVILÈGE ET COMME UNE RESPONSABILITÉ. DE PLUS, POUVOIR CHEMINER AVEC D'AUTRES COMPAGNONS D'UNE GRANDE QUALITÉ HUMAINE, PARTAGER LA VIE ET LA FOI, LES DIFFICULTÉS ET LES ESPIRS, C'EST LE PLUS GRAND CADEAU QUE NOUS POUVOIR RECEVOIR DANS LA VIE. ET AU SECRÉTARIAT DES LAÏCS, NOUS AVONS SOIGNÉ AVEC BEAUCOUP D'ATTENTION CE SENTIMENT DE COMMUNION DEPUIS LE DÉBUT. LES PETITS 'OUI' QUE NOUS DONNERONS À DIEU NOUS AMÈNERONT, SANS SAVOIR OÙ, PAR DES CHEMINS DE PLUS GRANDE PLÉNITUDE EN DÉPÎT DES DIFFICULTÉS DE CHAQUE JOUR... C'ÉTAIT LA CONFIANCE DE MARIE. SACHONS, COMME ELLE, MARCHER VERS LA TERRE NOUVELLE QUI NOUS EST INCONNUE MAIS QUE NOUS DEVINONS.

ANA SARRATE

et laïcs. Cette nouvelle relation supposera, pour les frères, de passer d'être principaux artisans de la mission et de l'évangélisation, à faire en sorte que les laïcs deviennent les protagonistes, et les frères leurs collaborateurs. Il s'agit d'être des compagnons, s'entraïdant, apprenant les uns des autres. Cela suppose une image du frère plus radicale, prophétique et communautaire, comme celle qu'a vécue Champagnat à La Valla, qui commençait son expérience avec quelques laïcs associés.

L'horizon actuel du Secrétariat est la perception que le futur mariste est un **futur de communion** de personnes autour du charisme de Champagnat. Cette expérience de partager le charisme nous amène à repenser le modèle institutionnel qui, jusqu'à maintenant, a incarné le charisme mariste dans l'Église. La réalité paraît indiquer que non seulement nous avons besoin d'élargir la tente de l'Institut, mais aussi de construire ensemble une tente nouvelle où tous, laïcs et frères, nous retrouvons notre demeure, comme l'affirme EMM145.

Au Secrétariat, nous comprenons que cette communion implique conversion et changement de mentalité, tant pour les laïcs que pour les frères. Pour nous mettre en route, nous avons besoin de vivre une **spiritualité de changement**, qui naît seulement de l'Esprit de Dieu. La suite de Jésus que nous partageons frères et laïcs, nous fait être

des chercheurs et des explorateurs. Chercher est le verbe de la fidélité. Ainsi l'exprime un auteur : « La fidélité ne consiste pas à demeurer toujours dans le même lieu, mais plutôt à tendre systématiquement vers tout ce qui amène à une plus grande plénitude et une conviction de l'âme, une plus grande clarté de pensée et d'intégrité du cœur. » Nous croyons que la nouveauté que nous propose le dernier Chapitre général est du même ton.

Nous sommes conscients, comme l'ont été les capitulants, qu'il est urgent que la vie mariste s'engage dans une **dynamique de l'exode**. Nous devons amener frères et laïcs à abandonner les réponses du passé qui ne nous satisfont pas et suivre les chemins de la terre promise, en traversant le désert. Pour les laïcs et les frères, cela suppose parfois une perte, le « lâcher prise » de l'appel fondamental du Chapitre. La perte nous place à l'origine de quelque chose de nouveau, mais que seulement une spiritualité de « désinstallation » permet de vivre. Ce cheminement spirituel pour notre temps est un devoir pour les laïcs et les frères, il l'est également pour nous au Secrétariat. Nous comprenons que cela implique un changement de mentalité, beaucoup de discernement, une grande disponibilité, un renoncement aux sécurités, une acceptation des risques et une profonde confiance en Dieu, à l'exemple de Marie.





SECRÉTARIAT DE LA Collaboration Missionnaire Internationale

JUSQU'AU JOUR OÙ J'AI ÉTÉ INVITÉ À PRENDRE LE RÔLE PRINCIPAL DU SECRÉTARIAT DE LA COLLABORATION MISSIONNAIRE INTERNATIONALE, J'AI AGRÉABLEMENT PASSÉ MES JOURNÉES DANS LES PROVINCES D'Australie, EN COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTÉS DANS LE PACIFIQUE ET L'ASIE EN TANT QUE DIRECTEUR DE LA FONDATION MARISTE ASIE-PACIFIQUE DE LA SOLIDARITÉ (MAPS).

MAPS www.maristsolidarity.net est l'agence des Provinces australiennes pour la solidarité. Son travail est de relier les élèves des écoles australiennes, les enseignants, les familles et les membres de la communauté mariste au sens large avec

d'autres jeunes maristes dans notre région d'Océanie ; de faciliter les stages d'immersion pour étudiants et le placement des bénévoles ; d'organiser et de gérer des projets de développement international ; d'aider les Communautés éloignées avec des logistiques appropriées ; de promouvoir le plaidoyer pour les droits de l'enfant.

J'ai fait ce travail pendant dix ans et il a commencé alors que j'étais, pendant six ans, directeur de *Marist Farmhouse*, une communauté de jeunes adultes et de frères. Notre apostolat a été l'hospitalité mariste offerte à d'autres jeunes adultes et à des groupes d'enseignants et aussi aux frères de nos écoles, à des organisations d'assistance sociale et aux communautés. Plusieurs de ces jeunes gens ont exprimé le désir de rejoindre nos activités « aux frontières » ; rejoindre la mission mariste auprès des « enfants à risque ».

J'ai été conscient du besoin, pour les Maristes, de s'impliquer dans la mission de Marcellin. Dans ma carrière d'enseignant, j'ai passé six ans en Papouasie-Nouvelle-Guinée et quatre ans auprès des enfants défavorisés dans ce qui est maintenant connue comme le *Marist Youth Care* (Service Mariste des jeunes).

J'espère apporter mon expérience d'enseignant, d'administrateur et de frère mariste qui a déjà une certaine expérience dans le monde du développement international et de l'organisation au service de frères et de laïcs maristes bénévoles.



Fr. Chris Wills (Sidney)
Directeur du Secrétariat
de la Collaboration
Missionnaire Internationale



LE SECRÉTARIAT DE LA COLLABORATION INTERNATIONALE POUR LA MISSION

1. C'est un nouveau Secrétariat qui essaie de répondre à l'appel du XXI^e Chapitre général. Cet appel nous a aussi été adressé dans d'autres rassemblements tels que « la Révision du BIS » 2004, Mendes - Conférence du laïcat mariste, la Conférence générale au Sri Lanka et son implication en Asie - *Mission Ad Gentes* et les précédents Chapitres généraux.
2. Le Frère Emili, dans sa lettre aux Provinciaux et Supérieurs de District, a rappelé certaines des propositions d'action du XXI^e Chapitre général :
 - *Former des communautés internationales et interprovinciales, ouvertes aux frères et aux laïcs maristes, pour se consacrer à de nouveaux champs de mission aux frontières.*
 - *Donner un plus grand élan à la Mission ad gentes en Asie, et l'étendre à d'autres lieux où, suite à un discernement, il nous semblera nécessaire de l'implanter.*
 - *Organiser un service du volontariat mariste comme soutien à notre mission, dont les membres s'offrent à travailler dans nos terrains d'apostolat qui l'exigent, et soient prêts à se mobiliser dans des situations d'urgence.*
3. Ce Secrétariat rejoint quatre autres Secrétariats du Conseil général : Mission, Laïcs, Frères (*connu comme « Frères Aujourd'hui »*), Solidarité (*fonctionnant sous la dénomination FMSI*). Le mot clef dans le nom du Secrétariat est la **collaboration** - avec d'autres Secrétariats, Provinces, Districts, Frères et Laïcs maristes partout dans le monde.
- 4 C'est une nouvelle entreprise qui est actuellement en période de gestation. Sa naissance est prévue lors des sessions plénières du Conseil général, en janvier 2012.





*Fr. Teófilo Minga
(Compostela)*
Coordinateur
du Projet Ad Gentes

COORDINATION DU PROJET 'AD GENTES'

MA TÂCHE COMME COORDINATEUR DU PROJET AD GENTES CONSISTE À METTRE EN PRATIQUE LES DIRECTIVES RELATIVES À LA MISSION AD GENTES ET À LA COOPÉRATION MISSIONNAIRE INTERNATIONALE DU PLAN DIRECTEUR DU CONSEIL GÉNÉRAL.

LE CHAPITRE GÉNÉRAL AFFIRME QUE L'INSTITUT SOUHAITE DÉVELOPPER UNE MENTALITÉ INTERNATIONALE ET INTERCULTUELLE.

LE PROJET AD GENTES EST UN MOYEN OPPORTUN POUR CONCRÉTISER CE PROJET OUVERT À DES COMMUNAUTÉS

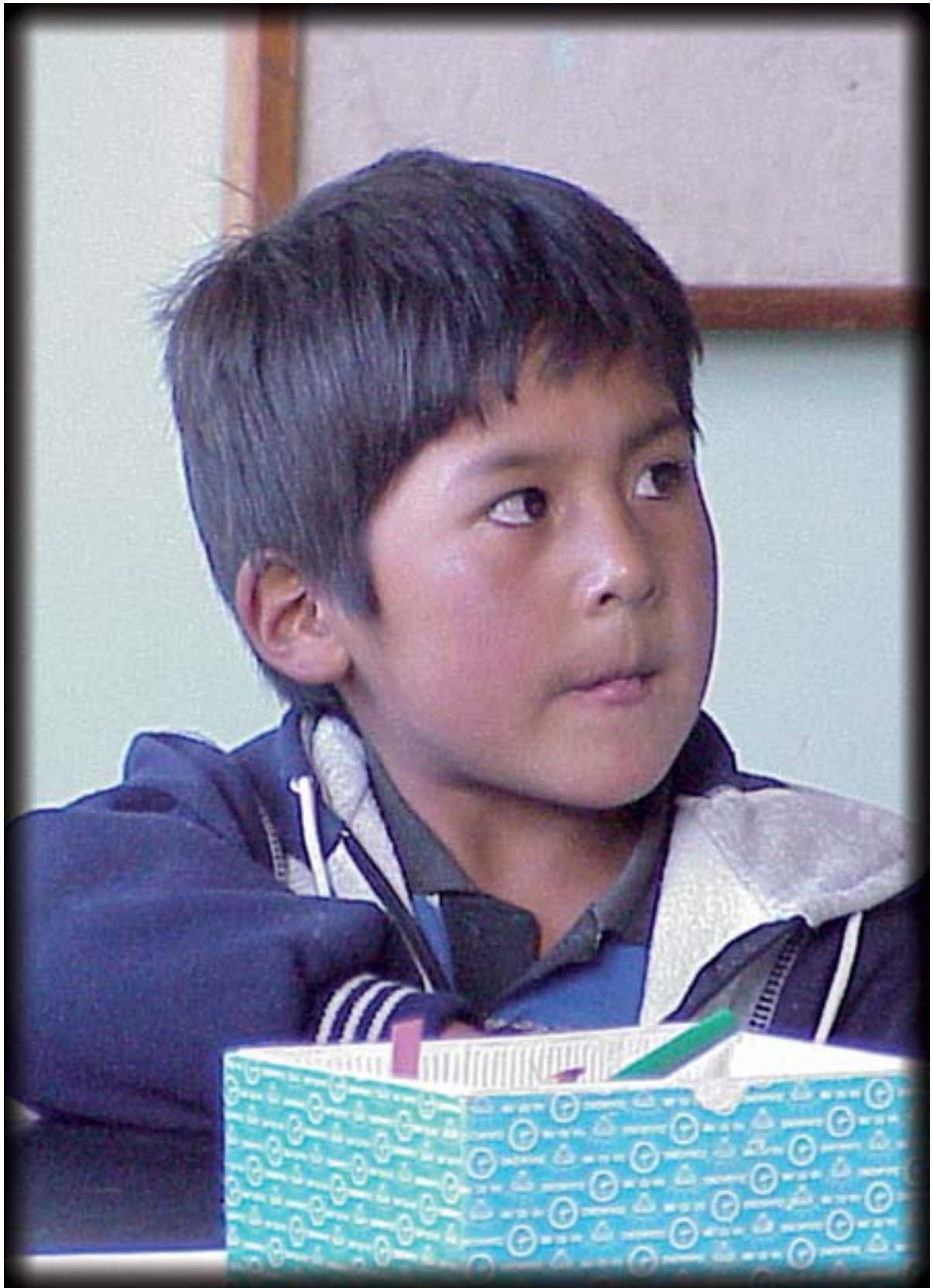
INTERNATIONALES ET INTERCULTUELLES. UNE PARTIE DE MON TRAVAIL CONSISTE, PRÉCISÉMENT, À DÉVELOPPER ET MULTIPLIER DANS TOUT L'INSTITUT L'INFORMATION RELATIVE À LA COOPÉRATION MISSIONNAIRE INTERNATIONALE. JE DOIS AUSSI IDENTIFIER LES PERSONNES QUI DANS LES PROVINCES SONT INTÉRESSÉES À PARTICIPER UN TRAVAIL MISSIONNAIRE. JE DOIS LES ACCOMPAGNER POUR QU'ELLES PUISSENT BIEN DISCERNER LEUR VOCATION MISSIONNAIRE.

POUR METTRE EN ŒUVRE ET PROMOUVOIR CETTE SOLIDARITÉ AD INTRA, IL EST AUSSI DE MON DEVOIR D'ENCOURAGER LES PROVINCIAUX ET DE DÉCOUVRIR DES VOCATIONS DANS LES PROVINCES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS MISSIONNAIRES DE LA CONGRÉGATION : FRÈRES, LAÏCS MISSIONNAIRES ET LAÏCS COLLABORATEURS DANS LES DIFFÉRENTS PROJETS. UN DES SOUHAITS DU XXI^E CHAPITRE GÉNÉRAL EST « D'ORGANISER UN SERVICE DU VOLONTARIAT MARISTE COMME SOUTIEN À NOTRE MISSION ».

LE TRAVAIL DU COORDINATEUR DU PROJET AD GENTES SE FAIT EN COLLABORATION TRÈS PROCHE AVEC LES AUTRES SECRÉTARIATS.

UNE AUTRE PARTIE DE MON TRAVAIL CONSISTE À ME SOUCIER DE LA FORMATION DES FRÈRES ET DES LAÏCS QUI S'OFFRENT POUR UN TRAVAIL MISSIONNAIRE, LEUR FACILITANT TOUTE L'INFORMATION RELATIVE AUX COURS QU'ILS DOIVENT OU IL EST CONSEILLÉ DE SUIVRE. QUANT À CEUX ET CELLES QUI SE TROUVENT DÉJÀ EN MISSION AD GENTES, JE ME SOUCIE ÉGALEMENT DE CONNAÎTRE LEURS BESOINS DE FAÇON À DONNER UNE RÉPONSE ADÉQUATE AUSSI VITE QUE POSSIBLE. C'EST CE QUE JE TÂCHE DE FAIRE, AVEC BEAUCOUP DE JOIE ET D'EMPRESSEMENT. TELLE EST MA MANIÈRE D'ÊTRE MISSIONNAIRE AD GENTES.

FR. TEÓFILO MINGA





FONDATION MARISTE POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

LA FONDAZIONE MARISTA PER LA SOLIDARIETÀ INTERNAZIONALE ONLUS (FMSI) - MARIST INTERNATIONAL Solidarity Foundation ONLUS (à but non-lucratif) - A ÉTÉ CRÉÉE EN OCTOBRE 2007. ELLE FONCTIONNE MAINTENANT COMME UNE ENTITÉ LÉGALE INTÉGRÉE RECONNUE PAR LE GOUVERNEMENT ITALIEN.

La Fondation FMSI ONLUS fait suite au précédent Bureau de la Solidarité (BIS) qui fut créé en 1995. Le Frère Benito Arbués, alors Supérieur général, et son Conseil, ont créé ce Bureau en réponse aux recommandations du 19ème Chapitre général de l'Institut des Frères Maristes des Écoles. L'objectif de ce Bureau

était d'aider le Conseil général des Frères Maristes dans son animation et sa gouvernance de l'Institut dans les domaines de justice, de paix, de développement et de solidarité. Cela était particulièrement vrai quand ces sujets avaient un impact sur la vie des enfants et des jeunes qui étaient en rapport avec les Frères et leurs collègues laïcs partout dans le monde. Tout d'abord le Bureau a aidé l'Institut dans les domaines suivants :

- Fournir des ressources, des informations et des outils pour aider à la formation et à la promotion en ce qui concerne la justice.
- Aider les Unités administratives dans les pays en développement à proposer, rédiger, présenter, coordonner et évaluer des projets à subventionner.
- Plaider en faveur de justes causes.
- Etablir des réseaux avec des ONG maristes et les Coordinateurs de la solidarité dans les Provinces ou Districts.

Fr. Allen Sherry (Australie) a été le premier directeur du Bureau de 1995 à 2002. Fr. Dominick Pujia (USA), son successeur, a vu le Bureau obtenir le statut de FMSI -ONLUS en Italie en 2007, et il fut le premier Président de la Fondation. Il a exercé ses fonctions dans ce Bureau jusqu'en 2009. Pendant



Fr. Michael De Waas,
(South Asia)
Président de la FMSI





*Salle de réunions
du Comité
des Droits de l'Homme.*

sa présidence, il a organisé un bureau à Genève pour travailler à la promotion des droits des enfants dans le cadre des Nations Unies. Fr. César Henriquez (du Salvador) a travaillé dans ce bureau comme son premier représentant de 2006 à 2008. Fr. Jim Jolley (Australie) lui a succédé en 2009. Fr. Richard Carey, le deuxième président de la FMSI, a travaillé à partir de 2009-2010 et il a démissionné pour raison de santé. En tant que vice-président, Fr. Jude Pieterse a occupé ce poste jusqu'au début de 2011.

Nous sommes reconnaissants envers tous ces frères qui ont joué leur rôle de façon très efficace et ont donné à la FMSI ses dimensions actuelles. Nous reconnaissons leur compétence, leur travail intense et leur générosité pour obtenir que ce Bureau devienne une Fondation reconnue par le Gouvernement Italien.

Maintenant, en 2011, sous la conduite et la responsabilité de l'Administration générale à Rome, la Fondation FMSI a connu une restructuration en réponse aux appels fondamentaux du XXIème Chapitre général des Frères Maristes en 2009.

A ce moment-là, dans l'esprit de St Marcellin et des premiers Frères, le Chapitre nous a demandé instamment à tous – Frères, leurs collègues, les Laïcs Maristes – de prendre un engagement fort pour être présents au service des jeunes et des enfants pauvres. Pour promouvoir cela, la Fondation a été réorganisée, avec un Président qui est membre du Conseil général et qui coordonne le travail de ses bureaux à Rome et à Genève.

Ces deux bureaux ont leur propre directeur et des objectifs de travail précis. Fr. Mario Meuti (Italie) assure la fonction de directeur du bureau FMSI de Rome et a la responsabilité de l'administration, de la collecte de fonds, des relations, des partenariats, et de la création de programmes de développement dans les Régions et les Provinces. Il est aidé par Sara Panciroli (Italie) comme secrétaire générale de la Fondation qui supervise certains

domaines dont elle a la responsabilité, et par Angela Petenzi (Italie), qui travaille comme coordonatrice des dossiers de collecte de fonds du bureau. En plus des engagements directement propres à la FMSI Onlus, le bureau de Rome assure la réalisation des projets précédemment supervisés par le BIS.

Le point central de la Fondation Onlus de Solidarité Internationale Mariste, ce sont les enfants et les jeunes dans le besoin. Elle s'applique à développer la solidarité par des programmes éducatifs de bien-être social, elle assure la promotion des Droits de l'Enfant et un soutien technique et financier pour des projets en rapport avec ses objectifs. Les projets de solidarité mariste, par ailleurs, ont les moyens de fournir un soutien technique et financier pour des projets pastoraux ou de nature plus vaste, par exemple, l'aide pour des cours, des constructions de bâtiments et maisons de formation. Le Directeur du bureau FMSI à Rome, avec l'aide des coordonateurs de projets, s'assure que les Unités administratives des Frères Maristes, surtout celles qui sont dans les pays en voie de développement, reçoivent de l'aide dans la préparation, la présentation, la coordination et l'évaluation des projets qu'elles cherchent à fonder au moyen de ressources internes ou externes.

Fr. Jim Jolley (Australie) est directeur du bureau FMSI de Genève et il s'occupe de la défense des Droits de l'Enfant et des programmes de formation. Les Frères Manel Mendoza (Espagne) et Vicente Falqueto (Brésil) l'aident comme agents de la Défense des Droits de l'Enfant. Actuellement, ils travaillent hors des bureaux de 'Franciscans International'. Etant donné la complexité de l'environnement diplomatique à Genève et pour respecter les termes de l'accord qui a régi le partenariat existant entre la FMSI et « Franciscans International » (FI), le directeur mariste de Défense et Formation et les membres de son bureau continuent à travailler dans le cadre de l'organisation et suivent les procédures utilisées par le personnel FI.

En juillet 2011, FMSI ONLUS a obtenu l'accréditation pour le Statut Consultatif Spécial au Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC). Cela signifie que maintenant les Nations Unies reconnaissent officiellement notre Fondation FMSI comme l'une des 3 400 petites organisations qui sont qualifiées pour présenter des données dans les divers domaines d'activité couvertes par l'ECOSOC.

En tant qu'entité juridique reconnue par l'Italie, état membre des Nations Unies, la Fondation FMSI est qualifiée pour participer aux délibérations formelles des Nations Unies, pour prendre part aux regroupements et campagnes des ONG et Fondations de même tendance, pour participer à des groupes de travail sur les droits de l'enfant, présentant à ces groupes la compétence et l'expérience des Maristes pour leur travail auprès des enfants dans de nombreux pays et pour la défense de leurs droits. La FMSI peut maintenant participer et présenter ses orientations spécifiques sur l'éducation aux conférences et réunions des Nations Unies, par exemple au Conseil de l'Organisation des Droits de l'Homme.

Cette nouvelle adhésion à part entière à l'ECOSOC est un grand avantage pour la Fondation et une étape importante de son développement pour réaliser le but de notre mission mariste, et obtenir une amélioration de la vie des jeunes, spécialement ceux qui sont pauvres et ont le plus besoin de notre attention et de notre protection.

J'ai le plaisir d'être le troisième président de la Fondation et d'assurer la coordination du travail de ses bureaux de Rome et de Genève de la part du Conseil général.





Fr. Mario Meuti
(Mediterránea)
Directeur du FMSI Rome

BUREAU DE ROME DE LA FMSI

Le XXI^e Chapitre général a ratifié publiquement l'importance de la *Fondazione Marista per la Solidarietà Internazionale* (FMSI), la proposant à tout l'Institut comme un outil fondamental pour la mission mariste aujourd'hui : *Nous nous sentons poussés à aller à l'encontre des politiques sociales, économiques, culturelles et religieuses qui oppriment les enfants et les jeunes. C'est le moment pour nous de nous unir aux efforts de la Fondation Mariste pour la Solidarité Internationale*

(FMSI).

Nos lignes d'action directe sont indiquées au point 3 du document du XXI^e Chapitre général : *La mission mariste dans un monde nouveau*, où l'on insiste fortement pour que nous changions nos cœurs et nos attitudes afin de *voir le monde avec les yeux des enfants et des jeunes pauvres* et, à partir de cette perspective, promouvoir leurs droits dans tous les domaines où nous agissons, y compris avec l'action politique et la contestation... Mais pour ce faire nous devons être prêts et organisés d'une manière professionnelle.

La FMSI est appelée à contribuer aux programmes de formation des Frères et des Laïcs, en les accompagnant dans des expériences susceptibles de favoriser la sensibilisation à l'égard des besoins des enfants et des jeunes pauvres. Sans oublier un autre rêve du Chapitre : *Organiser un service du volontariat*

mariste comme soutien à notre mission, dont les membres s'offrent à travailler dans nos terrains d'apostolat qui l'exigent, et soient prêts à se mobiliser dans des situations d'urgence (Doc. du Chapitre, n° 8, p. 43). Le Bureau de Rome de la FMSI agit concrètement dans les domaines suivants :

1. ÉDUCATION POUR LA JUSTICE ET LA SOLIDARITÉ

Le Bureau recueille des informations en rapport avec des initiatives et des affaires relatives à la justice, à la paix et à la solidarité, qui sont importantes aux yeux de l'Institut, spécialement en ce qui concerne la promotion du bien-être des enfants et des jeunes les plus marginalisés. Notre objectif est de former des personnes sensibles à ces questions par le biais de campagnes et d'actions concrètes, de bulletins





SARA PANCIROLI EST À CE JOUR **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** DE LA **FONDAZIONE MARISTA PER LA SOLIDARIETÀ INTERNAZIONALE (FMSI)** ; ELLE EN EST À SA SECONDE PÉRIODE À LA TÊTE DE CE SERVICE.

Elle s'occupe essentiellement de l'administration de la Fondation, seconde le Président pour la préparation du Conseil d'Administration et se met en rapport avec les assesseurs pour ce qui est des affaires légales et administratives.

SARA EST AUSSI MEMBRE DE L'ÉQUIPE DU BUREAU DE LA FONDATION À ROME. ELLE COORDONNE LES MICROPROJETS, CRÉÉS POUR FINANCER DES PETITES INITIATIVES EN FAVEUR DES ENFANTS ET DES JEUNES DÉFAVORISÉS, DANS LE DOMAINE DES DROITS DE LA PERSONNE, L'ÉDUCATION ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, SPÉCIALEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT OÙ SE TROUVENT LES FRÈRES MARISTES. C'EST ELLE QUI REÇOIT LES DEMANDES DE FINANCEMENT DES PROJETS ET EN FAIT LA PREMIÈRE ÉVALUATION AFIN DE LES PRÉSENTER AU COMITÉ D'ÉVALUATION. LE PROJET ÉTANT APPROUVÉ, LA TÂCHE DE COORDINATION CONSISTE À RESTER EN CONTACT AVEC LES GESTIONNAIRES DU PROJET POUR EN VÉRIFIER LA RÉALISATION ET LES RAPPORTS QUI PARVIENNENT À LA CLÔTURE DES OPÉRATIONS.

ET ENFIN, SARA COORDONNE LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION QUI SE RÉALISENT, À L'HEURE ACTUELLE, VIA LE SITE WEB www.fmsi.onlus.org . CETTE TÂCHE CONSISTE DANS LA RÉCOLTE, LA PRÉPARATION ET LA MISE À JOUR DES TEXTES, LEUR TRADUCTION EN ITALIEN (LE SITE EST PUBLIÉ EN ANGLAIS, EN ESPAGNOL ET EN ITALIEN), ET LE DÉVELOPPEMENT DU SITE AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE DU PROGRAMMEUR. SARA TRAVAILLE AUSSI AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION (IL EST PRÉVU DE PUBLIER UN BULLETIN DE NOUVELLES PÉRIODIQUE) ET AU SOUTIEN DE PUBLICATIONS D'INFORMATION.

informatifs, de matériaux de réflexion, d'ateliers...

2. AIDE ET COORDINATION DE PROJETS

Le Bureau offre de l'aide aux Unités administratives, spécialement dans les pays en voie de développement, pour la diffusion, la présentation correcte et l'évaluation ultérieure des projets, avant d'envoyer les fonds de la part de l'Institut ou d'autres organismes de financement. Le Bureau demande un rapport détaillé concernant la réalisation de chaque projet et s'assure que les aides envoyées arrivent à destination et sont convenablement utilisées.

3. RÉCOLTE DE FONDS

Accroître les ressources pour permettre à la Fondation de parvenir à l'autosuffisance économique et répondre aux nombreuses demandes qu'elle reçoit en faveur des enfants et des jeunes démunis. Maintenir des contacts avec des écoles et des institutions de bienfaisance, faire connaître ses objectifs à des organismes publics et privés, en Italie et à l'étranger, par le biais de bulletins, rapports annuels et le service du web <http://www.fmsi-onlus.org/>

4. NOUS DÉVELOPPONS UN RÉSEAU DE COLLABORATION, SOIT À L'INTÉRIEUR DE L'INSTITUT

Soit avec les diverses équipes

de solidarité ou avec des organisations non gouvernementales reconnues, ou bien avec des organisations d'autres Instituts religieux qui, comme nous, travaillent en faveur des enfants et des jeunes.

Vu que nous avons déjà la reconnaissance officielle de l'ONU, notre principal objectif est peut-être de constituer ce réseau. Tel est le souhait du Chapitre général et du Fr. Emili en particulier : *Nous essayons d'unir nos efforts avec d'autres institutions dont le but est similaire au nôtre – la défense des droits des enfants, la lutte contre le trafic des femmes, la protection de la création, etc. ... C'est un domaine où nous pouvons grandir beaucoup plus et où les possibilités de collaboration sont énormes. Pussions-nous avoir l'audace d'avancer d'une manière coordonnée et de nous soutenir les uns les autres ! Nous prouverions alors avec des faits qu'une globalisation alternative est possible.*



ACTUELLEMENT, LE POSTE DE COORDONNATEUR DES PROJETS EST OCCUPÉ PAR **ANGELA PETENZI**. LE COORDONNATEUR DES PROJETS RELÈVE DU PERSONNEL DE LA FONDAZIONE MARISTA PER

LA SOLIDARIETÀ INTERNAZIONALE (FMSI) DE ROME, ET EST RESPONSABLE D'AIDER LA COMMUNAUTÉ MARISTE, AU NIVEAU MONDIAL, À DÉVELOPPER LES PROJETS DE SOLIDARITÉ ET À CHERCHER LES BAILLEURS DE FONDS POUR LE FINANCEMENT. LE COORDONNATEUR DES PROJETS COLLABORE AVEC LE DIRECTEUR DU BUREAU DE ROME EN GARDANT LE CONTACT AVEC LES PERSONNES OU LES ENTITÉS QUI FINANÇENT LES PROJETS ET EN CHERCHANT DE NOUVEAUX PARTENAIRES.

L'AIDE AUX PROJETS S'ÉTEND DE L'IDENTIFICATION DES SOURCES POSSIBLES DE FINANCEMENT JUSQU'À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ MARISTE OÙ EST RÉALISÉ LE PROJET, ET CE À CHACUNE DES PHASES DU PROJET : PRÉSENTATION, PRÉPARATION, EXÉCUTION ET PRÉSENTATION DES RAPPORTS.

LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES PROJETS, EN PLUS DE PARTICIPER À L'ÉVALUATION TECHNIQUE DES DEMANDES DE MICRO-PROJETS, S'OCCUPE ÉGALEMENT DE PERCEVOIR LES FONDS POUR LES ACTIVITÉS DE SOLIDARITÉ SOUTENUS PAR LA FONDATION, EN PARTICULIER LA FORMATION ET/OU L'ANIMATION AUX DES DROITS DE L'ENFANT ET LES PROGRAMMES SPÉCIAUX DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INSTITUT.

EN PLUS DES PROJETS À CARACTÈRE SOCIAL POUR LA PROMOTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES ENFANTS ET DES JEUNES DES SECTEURS PAUVRES ET DÉFAVORISÉS DES COUCHES SOCIALES PLUS DÉMUNIES DE LA POPULATION, LE COORDONNATEUR DE PROJETS AIDE LA COMMUNAUTÉ MARISTE DANS LA RECHERCHE DE FONDS POUR LES PROGRAMMES DE PASTORALE, LES CENTRES DE FORMATION DES FRÈRES, LES COURS DE FORMATION DE SPIRITUALITÉ MARISTE, AVEC L'APPUI DU FONDS DE SOLIDARITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL.



Fr. Jim Jolley, (Melbourne)

Directeur de la FMSI Genève

Partons en hâte avec Marie pour une nouvelle terre ! Quelle est cette « nouvelle terre » ? Très certainement, les droits des enfants font partie de son paysage !

VUE D'ENSEMBLE DE LA FMSI À GENÈVE

Ici à Genève, nous sommes trois qui travaillons pour la sauvegarde des droits de l'enfant au niveau international. Notre travail est guidé par l'objectif de la mission de la FMSI et aussi par l'appel du XXI Chapitre Général de promouvoir les droits des enfants, particulièrement de ceux qui sont marginalisés et qui sont les plus vulnérables. Nous avons pour guide la *Convention des droits de l'Enfant (CRC)*, un Traité international qui a été approuvé par presque tous les pays du monde.

LE TRAVAIL DE LA FMSI AUX NATIONS UNIES

Notre principale action auprès des Nations Unies est en relation avec le Conseil des Droits de l'Homme (HRC). Le HCR tient trois sessions par an et a pour responsabilité de renforcer la protection des droits de l'homme à travers le monde. En particulier, nous faisons usage du nouveau mécanisme sous les auspices du HCR appelé *La Revue Périodique Universelle (UPR)* qui passe en revue

une fois tous les quatre ans, les rapports sur les droits de l'homme des 193 Etats membres des Nations Unies. La FMSI a été très active à fournir des rapports sur les droits des enfants par l'intermédiaire du mécanisme de l'UPR. Jusqu'à ce jour, nous avons présenté à l'UPR des rapports sur douze pays : L'Australie, le Cambodge, le Kenya, Kiribati, le Malawi, la Papouasie Nouvelle Guinée, les Iles Salomon, la Tanzanie, le Timor Est, le Vanuatu et le Zimbabwe. La plupart de nos rapports étaient centrés sur des sujets concernant l'éducation des enfants et beaucoup de nos recommandations ont été acceptées par ces gouvernements. Nous espérons impliquer davantage de Provinces dans les années à venir quand l'UPR va recommencer son second tour en 2012. Cette année, au mois de jan-

vier, nous avons aussi fait des recommandations à la Nouvelle Zélande sur 'l'éducation alternative' quand ce pays a été contrôlé par le Comité sur les Droits de l'Enfant.

TRAVAIL DE LA FMSI DANS LES PROVINCES

L'autre principal objectif de notre travail à Genève, c'est de proposer des *Programmes d'information* (pour une journée) pour des groupes maristes, et des *Cours de Formation* (d'une ou deux semaines) pour ceux qui désirent avoir une connaissance plus détaillée de la Convention des Droits de l'Enfant et sur la manière de promouvoir ces droits à travers diverses activités dans leur pays. Nous avons assuré des programmes d'information à L'Escorial, à Manziana, à Barcelone, au MAPAC (Manille) et



Membros de la FMSI en Ginebra.



JE SUIS BIEN CERTAIN QUE LE MOT « ADVOCACY » A UNE SIGNIFICATION TRÈS CONCRÈTE POUR LES ANGLOPHONES. PAR CONTRE, CE MOT EST DIFFICILE À TRADUIRE DANS D'AUTRES LANGUES. SI NOUS LE

TRADUISONS EN FRANÇAIS, JE CROIS QUE NOUS AVONS BESOIN DE PLUS D'UN MOT POUR LUI DONNER SA PLEINE SIGNIFICATION. AINSI, NOUS DISONS, EN FRANÇAIS, QUE C'EST « PROMOUVOIR » ET « DÉFENDRE », ET CES DEUX MOTS NOUS FOURNISSENT UNE SIGNIFICATION COMPLÈTE DE CE QUE NOUS VOULONS PRÉCISER QUAND NOUS UTILISONS CE MOT EN ANGLAIS.

EH BIEN, C'EST L'ACTIVITÉ QUE J'EXERCE À GENÈVE, AU BUREAU DE LA FONDAZIONE MARISTA PER LA SOLIDARIETÀ INTERNAZIONALE (FMSI). NOUS ESSAYONS DE PROMOUVOIR UNE NOUVELLE CULTURE OU UN NOUVEAU MODÈLE POUR TOUTES LES PERSONNES AVEC QUI NOUS TRAVAILLONS, OU QUI COLLABORENT DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT AVEC L'INSTITUT MARISTE. NOUS ESSAYONS DE FORMER OU DE PRÉPARER D'AUTRES PERSONNES AFIN QU'ELLES SOIENT CAPABLES D'ORIENTER LEUR ACTION VERS CETTE NOUVELLE MANIÈRE DE VOIR L'implication de l'Institut avec la jeunesse actuelle.

LORSQUE NOUS AVONS ÉLABORÉ CES NOUVEAUX MODÈLES D'ACTION, IL NE NOUS A PAS ÉTÉ FACILE DE PASSER AU DEUXIÈME NIVEAU QU'EST LA DÉFENSE DES NOUVEAUX MODÈLES VERS LESQUELS LE DERNIER CHAPITRE GÉNÉRAL NOUS A ORIENTÉS. TOUT CECI IMPLIQUE, POUR MOI, UN PAS DE PLUS DANS LA MANIÈRE D'INTERPRÉTER LA VOCATION MARISTE. JE CROIS DONC QUE NOUS AVONS NON SEULEMENT À NOUS ENGAGER DANS L'ENSEIGNEMENT, COMME NOUS L'AVONS FAIT JUSQU'À MAINTENANT, MAIS QUE CETTE NOUVELLE FAÇON DE VOIR LA RÉALITÉ DOIT NOUS AMENER À COMPRENDRE QUE NON SEULEMENT L'ENFANT DOIT ÊTRE ÉDUQUÉ, MAIS AUSSI PROTÉGÉ DANS SON BIEN-ÊTRE. ET CECI IMPLIQUE DE DÉFENDRE ET DE PROMOUVOIR SES DROITS DANS LES DIVERS PAYS ET CULTURES OÙ NOUS TRAVAILLONS.

FR. MANEL MENDOZA

au MIC (Nairobi). Nous avons donné un cours de formation d'une semaine à Brisbane l'an passé et nous donnerons un cours de formation de deux semaines en octobre pour les Frères qui sont au MAPAC.

Pour nous, un sujet important d'ex-



tension, c'est la désignation de personnes de référence par les Provinces pour assurer un lien entre chaque Province et la FMSI. Jusqu'à présent, il y a quatorze Provinces qui ont nommé une personne de référence. Nous envisageons d'organiser un atelier d'approfondissement pour les *Personnes de référence des Provinces* pendant le premier semestre 2012. Nous acceptons les invitations des provinces à présenter des programmes et des ateliers d'information dans leur pays pour aider à y promouvoir les droits des enfants. Nous envisageons d'aider l'Institut mariste à approfondir ses compétences pour la protection des enfants et à être mieux connu mondialement comme défenseur des droits des enfants. C'est une merveilleuse aventure dans cette 'nouvelle terre' et nous vous invitons à vous joindre à nous dans notre démarche.



« C'EST EN RENDANT LES AUTRES HEUREUX QUE JE TROUVE MON PROPRE BONHEUR ». CETTE PENSÉE DU PÈRE CHAMPAGNAT M'A ACCOMPAGNÉ AU LONG DE MA TRAJECTOIRE MARISTE. J'AI VITE COMPRIS QUE JE POUVAIS CONTRIBUER À CETTE DIFFICILE MISSION. JE TRAVAILLE À PRÉSENT AU SEIN DE LA FONDAZIONE MARISTA PER LA SOLIDARIETÀ

INTERNAZIONALE – FMSI (FONDATION MARISTE POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE). DEPUIS TRÈS LONGTEMPS JE RÊVAIS D'UN ESPACE COMME CELUI-CI DANS L'INSTITUTION MARISTE. LA FMSI EXISTE BIEN, EN FAIT, DANS L'INSTITUT MARISTE, MAIS CELUI-CI NE L'A PAS ENCORE PLEINEMENT DÉCOUVERTE. QUELLE EST LA MISSION DE LA FMSI ? ELLE SEMBLE UN PEU CONFUSE, TOUT COMME L'ASPECT 'PROVOCATEUR' DE NOTRE MISSION. SI J'INSISTE À CE SUJET, C'EST PARCE QUE LA TÂCHE QUE NOUS RÉALISONS À GENÈVE N'EST PAS ENCORE TRÈS CLAIRE POUR NOS PROVINCES ET DISTRICTS. NOUS SOMMES CONVOQUÉS À TRAVAILLER EN FAVEUR DES ENFANTS LES PLUS DÉMUNIS, ET CELA CHANGE TOTALEMENT LA PERSPECTIVE DE NOTRE ACTION, SANS ABANDONNER LA GRANDE MISSION QUE NOUS AVONS HÉRITÉE DE NOS ORIGINES. IL EXISTE DES MILLIONS D'ENFANTS QUI DOIVENT ÊTRE DÉFENDUS, AVANT QU'ILS NE DEVIENNENT SUJET OU OBJECTIF D'UN PROCESSUS DE CROISSANCE HUMAINE. JE SUIS ARRIVÉ À GENÈVE EN JANVIER 2011. MAIS MON ACTIVITÉ COMME AGENT DE LA DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT SE DÉROULE DEPUIS PLUS DE 15 ANS DÉJÀ. TRAVAILLER DANS LA PERSPECTIVE DES DROITS, CELA SIGNIFIE CHANGER DE PARADIGME. LE GRAND PAS QUE FAIT NOTRE INSTITUTION CONSISTE À EXPLICITER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT. AUSSI, N'OUBLIONS PAS QUE L'ÉDUCATION INTÉGRALE, Y COMPRIS LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA VIE HUMAINE, A ÉTÉ ET RESTE UNE MANIÈRE EFFICACE DE PROMOUVOIR ET DE PROTÉGER LES DROITS DE L'ENFANT. TEL EST DONC NOTRE DÉFI, TELLE EST NOTRE MISSION. NOUS NE SERONS EN FAIT À GENÈVE COMME FONDATION

MARISTE POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE – FMSI, QUE DANS LA MESURE OÙ NOUS SERONS DANS TOUTES LES PROVINCES ET DISTRICTS MARISTES DE L'INSTITUT. VOILÀ NOTRE TÂCHE PRINCIPALE DANS LA FONDATION : SENSIBILISER ET FORMER D'AUTRES PERSONNES POUR QU'ELLES SOIENT À MÊME D'AGIR EN ACCORD AVEC CETTE NOUVELLE MODALITÉ D'ENGAGEMENT INSTITUTIONNEL, DANS LEURS PROVINCES ET DISTRICTS, SELON LES DIRECTIVES DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DE DROITS DE L'ENFANT.

FR. VICENTE SOSSAI FALQUETO

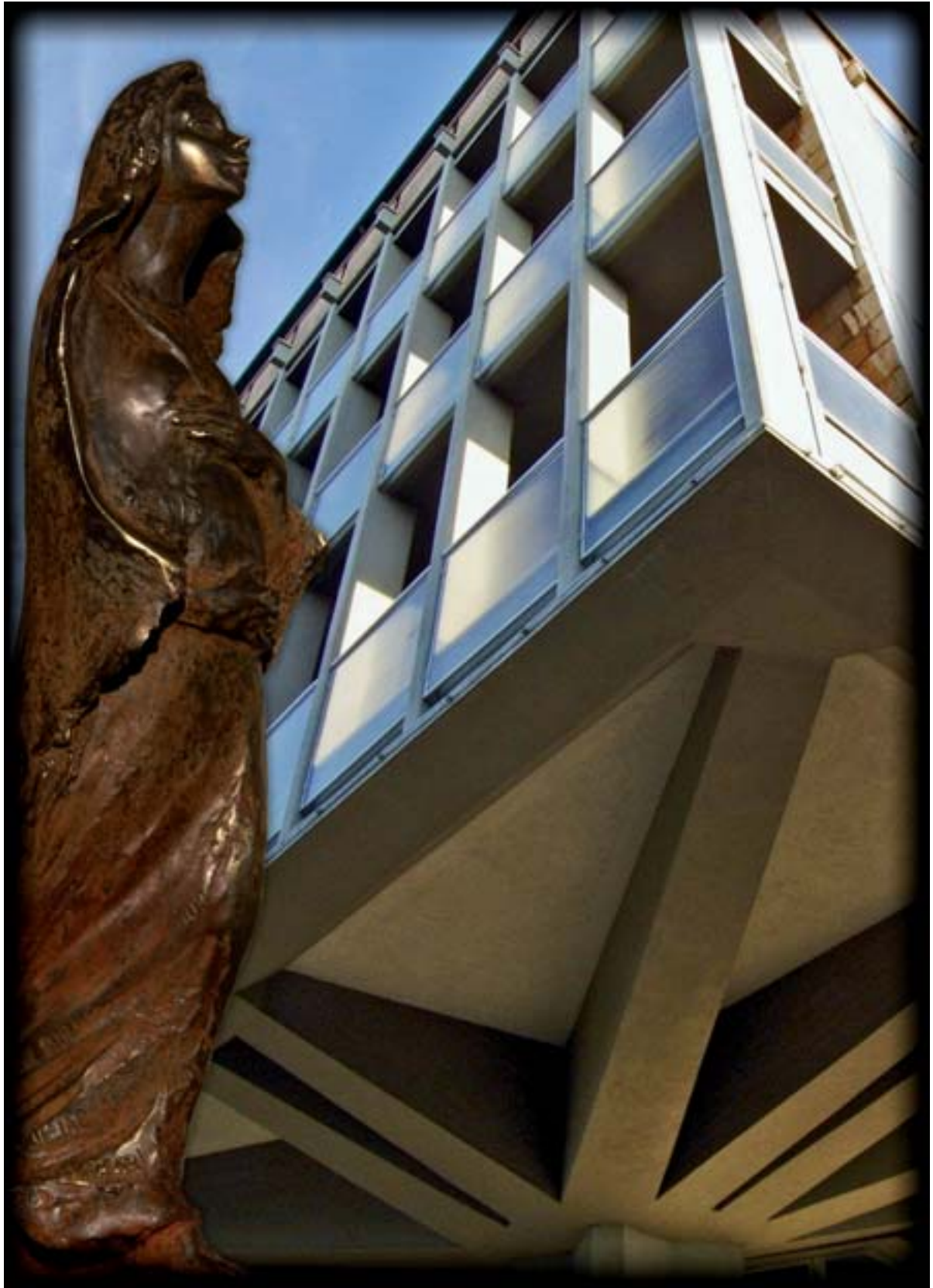


SERVICES DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE





POSTULATEUR GÉNÉRAL	p. 54
ÉCONOME GÉNÉRAL	p. 56
DIRECTEUR DE LA MAISON	p. 58
ADMINISTRATEUR DE LA MAISON	p. 59
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	p. 60
TRADUCTEURS	p. 62
COMMUNICATIONS	p. 66
SERVICES GÉNÉRAUX	p. 68
ARCHIVES	p. 70
SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ	p. 74
PRÊTRES	p. 76
SECRÉTAIRE PERSONNEL DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL	p. 77



POSTULATEUR GÉNÉRAL

LE FR. JORGE FLORES ACEVES A ÉTÉ NOMMÉ POSTULATEUR PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL, POUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS.

chargé de la cause diocésaine du Fr. Basilio Rueda. A Rome il retrouvera aussi la cause du Fr. Crisanto et ses 67 compagnons martyrs en Espagne.

Le Fr. Jorge, âgé de 71 ans, est mexicain, appartient à la Province « México Occidental » et travaille comme Vice postulateur



*Fr. Jorge Flores Aceves
(México Occidental)*
Postulateur général



LA GESTION ÉCONOMIQUE ET AU SERVICE DE



Fr. Víctor Preciado
(México Occidental)
Économiste général



“ **L**E DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOME, DEVANT LES OBLIGATIONS DE L'INSTITUT AUJOURD'HUI DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE ET L'USAGE ÉVANGÉLIQUE DES BIENS, VISE À APPUYER LA CONTINUITÉ ET LA VITALITÉ DE L'INSTITUT ET DE SA MISSION. »

Les objectifs pour une première étape de trois ans :

1. Tenir compte des obligations que les Constitutions (169) imposent à l'Économiste général en rapport avec les finances de l'Administration générale. Présenter annuellement au Frère Supérieur général, pour approbation, le rapport financier de l'Administration générale. Informer l'Administration générale de la situation économique des Provinces et des Districts. Élaborer le budget du Gouvernement général.
2. Coordonner le travail de l'Équipe des Finances afin de répondre aux tâches déterminées par le 21^e Chapitre général au sujet du financement de l'Administration générale et du financement des Unités administratives.

ACTIVITÉS

La Comptabilité et l'administration de l'Économat ont été organisées pour atteindre le premier objectif.



On tient la comptabilité en monnaie € pour transmettre les renseignements au Conseil général, aux Provinces et aux autorités fiscales italiennes. L'Économat organise les mouvements des ressources des Unités administratives pour soutenir le Gouvernement général et les besoins de Solidarité de l'Institut, spécialement pour la formation en Asie, en Afrique et pour les projets spéciaux du monde mariste.

ADMINISTRATIVE LA MISSION

ÉQUIPES DE SOUTIEN

La Comptabilité et la Trésorerie sont assurées par les frères Roy Deita et Javier Ocaranza. On recherche une action coordonnée avec le frère Antoni Salat, représentant légal de la « Maison générale de l'Institut des Frères Maristes des Écoles », entité juridique qui mène à bien l'activité administrative et financière avec transparence et qui répond aux exigences actuelles.

L'actuelle Commission Internationale des Affaires Économiques, formée de 5 frères et 2 laïcs, s'occupe prioritairement du 2^e objectif et « aide le frère Économiste général dans l'application de la politique économique de l'Institut. »

La Commission pour les Affaires Économiques a été constituée pour aider l'Économiste général dans son travail et étudier les demandes à caractère économique soumises au Supérieur général.

ACTIVITÉS DANS UN AVENIR PROCHE

Le Département de l'Économat général :

- a) Devra travailler conjointement avec le Secrétariat de la Mission et des Laïcs, en offrant des programmes de formation pour administrateurs et leaders de la mission mariste en vue de la mission et ses défis dans un monde nouveau, et commencer une réflexion sur les implications économique de la coresponsabilité entre frères et laïcs.
- b) Dans tout ce travail, on assurera la continuité avec le processus de l'Usage Évangélique des Biens, en se souciant de la formation et du discernement sur l'usage des biens dans la perspective évangélique et en développant la simplicité dans notre vie personnelle et dans nos structures.



LE BUREAU de l'ÉCONOMAT EST COMPOSÉ de l'ÉCONOME GÉNÉRAL ET de l'ÉCONOME GÉNÉRAL ADJOINT. L'ÉCONOME

GÉNÉRAL EST CHARGÉ DES FINANCES de l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE et il EST MEMBRE du CONSEIL GÉNÉRAL (CONST. 160). L'ÉCONOME GÉNÉRAL ADJOINT EST CHARGÉ de la COMPTABILITÉ et de la plupart des MOUVEMENTS de FONDS ENTRE l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LES DIFFÉRENTES UNITÉS ADMINISTRATIVES de l'INSTITUT. ACTUELLEMENT, l'ÉCONOME GÉNÉRAL EST le FR. VICTOR PRECIADO, du MEXIQUE OCCIDENTAL, ET l'ÉCONOME GÉNÉRAL ADJOINT EST le FR. ROY DEITA, du SECTEUR des PHILIPPINES, PROVINCE « EAST ASIA ».

J'ai ÉTÉ NOMMÉ ÉCONOME GÉNÉRAL ADJOINT pour un mandat de trois ans. MON TRAVAIL EST d'AIDER l'ÉCONOME GÉNÉRAL EN ALLÉGEANT SA CHARGE relative aux FINANCES de l'ADMINISTRATION GÉNÉRALE. Je passe la plus GRANDE PARTIE de MON TEMPS à FAIRE des TRAVAUX de COMPTABILITÉ, à ASSURER que les DONNÉES sont BIEN à JOUR et disponibles dans les DÉLAIS PRÉVUS. EN OUTRE, le CONTRÔLE et les ÉQUILIBRES dans la PRÉPARATION des OPÉRATIONS BANCAIRES, le CONTRÔLE de validité des FACTURES et REÇUS ainsi que la l'ÉTAT des COMPTES de PAIEMENTS MENSUELS, font PARTIE de MON TRAVAIL. Je VOIS MON TRAVAIL comme un SOUTIEN ou SERVICE à l'ÉCONOMAT GÉNÉRAL.

FR. ROY R. DEITA (EAST ASIA)



*Fr. Antoni Salat
(L'Hermitage)*
Director de la Maison

DIRECTION DE LA MAISON GÉNÉRALE

LE PERSONNEL QUI EST AU SERVICE DE LA MAISON GÉNÉRALE SE COMPOSE DE FRÈRES ET DE LAÏCS À LA DISPOSITION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE. LA DIRECTION DE LA MAISON GÉNÉRALE MÈNE LA GESTION, S'OCCUPE DE L'ACCUEIL, FAIT LA MAINTENANCE ET PREND EN CHARGE D'AUTRES SERVICES PARTAGÉS AVEC LA « CASA PER FERIE ».

LA GESTION

La gestion s'occupe des besoins du personnel de la maison, répartit d'une manière adéquate les espaces physiques et met à la disposition des personnes concernées les instruments nécessaires pour réaliser leur tâche. Elle étudie les différentes implications

établies par les organismes officiels et les diverses lois qui en émanent. Elle étudie les aspects relatifs aux lois, au service de l'Administration générale et tente de proposer des solutions aux besoins qui surgissent.

L'ACCUEIL

La Maison accueille les frères qui visitent Rome, qui sont de passage avant de réaliser des cours de spiritualité ou qui participent aux différentes commissions internationales maristes. Elle accueille aussi les membres de la famille des frères et d'autres personnes hébergées dans la « Casa per ferie » et qui ont des liens directs avec nous. Il est important que nous puissions les accueillir et disposer d'espaces préparés pour le bon déroulement de leur mission.

A l'occasion nous recevons des groupes de nos Centres maristes qui souhaitent connaître la maison et rencontrer quelques frères, ou réaliser quelque célébration religieuse.



L'ENTRETIEN

L'une des tâches essentielles qui relèvent de la Direction est l'entretien. Les dimensions de la maison et son ancienneté sont à l'origine de quelques problèmes relatifs aux conduites, aux infiltrations, aux équipements, aux machines et autres, qui requièrent un entretien soigné et précis. L'application des normes en vigueur à chaque moment entraîne souvent des changements d'importance.



LA « CASA PER FERIE »

La « Casa per ferie », qui occupe les espaces de l'ancien Collège International, partage avec la Direction de la maison différents services pris en charge, en commun, par la direction de la « Casa per ferie » et par la gestion.

La direction doit rester attentive aux besoins qui se manifestent au quotidien et essayer de trouver une solution adéquate. La réponse à certains besoins suppose un défi authentique à des moments

précis tels que la préparation et le déroulement du Chapitre général, la tenue simultanée de deux cours de formation à l'intention de deux groupes de frères différents, ou le fait de devoir résoudre des situations ponctuelles qui exigent du temps et des solutions concrètes. Grâce au dévouement des frères et des collaborateurs, nous pouvons affronter le quotidien, forts du soutien, à certains moments, de techniciens et d'entreprises pour mener à bien certains travaux particuliers.



Fr. Francisco Javier Ocaranza
(México Occidental)
Administrateur de la Maison

ADMINISTRATEUR DE LA MAISON

J'AIDE LE DIRECTEUR DE LA MAISON COMME ÉCONOME ET COLLABORE AVEC LA TRÉSORERIE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE. J'EFFECTUE LES PAIEMENTS DES SALAIRES ET DES DÉPENSES INHÉRENTES AU FONCTIONNEMENT DE LA MAISON ET JE TIENS LES ÉCRITURES COMPTABLES CORRESPONDANTES.

JE SUIS LA PERSONNE DE CONTACT AVEC L'ENTREPRISE QUI NOUS SERT LES REPAS ET JE FOURNIS CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR LES FÊTES DES FRÈRES. JE SUIS ATTENTIF AUX FRÈRES ET AUX GROUPES QUI NOUS VISITENT ET JE TÂCHE D'ÊTRE

À LEUR SERVICE. JE M'OCCUPE AUSSI DE LA GESTION DES VOITURES DE LA MAISON : DOCUMENTATION, RÉPARATIONS ET PLEINS D'ESSENCE.



*Fr. Pedro Sánchez
de León (Mediterránea)*
Secrétaire général

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

« **L** E FRÈRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSURE LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL GÉNÉRAL. IL EST RESPONSABLE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL ET DE LA CORRESPONDANCE OFFICIELLE AU NOM DE L'INSTITUT. »

Ainsi est dit au n° 137.8 des Constitutions des Frères. A cette mission spécifique il faut ajouter la coordination des services de statistique de

l'Institut, les traductions, les communications, l'informatique et les archives, selon l'Organigramme de l'Administration générale.

Avec le XXI^e Chapitre général, un nouvel horizon et un nouveau mode d'envisager le Secrétariat général éclairent, d'une manière conceptuelle et pratique, le travail réalisé et à réaliser. Les programmes informatiques actuels devenant obsolètes, il faut les remplacer par d'autres, en pensant non seulement au moment présent mais aussi à l'avenir.

Aujourd'hui, la pluralité des moyens de communication dont nous disposons, la technologie, l'ardeur au travail de la part de tous ceux qui relèvent du Secrétariat général, ne nous permettent pas de penser à de petites propositions, mais à la recherche et à la mise en œuvre de grandes transformations dans notre département au sein de l'Administration générale.

Le Conseil général, dans son cheminement en harmonie avec les objectifs et l'animation de l'Institut, s'est proposé de favoriser la modernisation de tous les services de l'Administration générale. Oui, le plan d'action que le Secrétariat général a initié pourrait se caractériser comme une nouvelle période orientée sur trois grands axes : une correspondance fluide et constante avec tous les Secrétariats provinciaux ; la modernisation et la mise à jour de la base de données de l'Institut

et son implantation dans toutes les Provinces et Districts, et l'invitation à tous les Secrétariats provinciaux à utiliser un outil de gestion des archives et des bibliothèques, PERGAMUM, développé par l'Université Pontificale Catholique de Paraná, Brésil (PUCRS), héritier du système Archivum v.2, que quelques Unités administratives et l'Administration générale utilisent déjà depuis quelques années.





Ce qui vient d'être dit aura des retombées sur la qualité avec laquelle les Provinciaux et leurs Conseils mèneront à bien leur mission d'animation et gouvernement ; en même temps on vise à mieux assurer la conservation du patrimoine documentaire que les nouveaux supports informatiques fragilisent énormément si l'on ne prend pas assez tôt les mesures qui s'imposent. Ce patrimoine est le témoignage matériel de l'expérience humaine et spirituelle de notre famille religieuse au fil des ans. Sa conservation consolide notre identité et nous permet de disposer des références qui facilitent de nouvelles adaptations et incarnations du charisme. Un bon fonctionnement des Secrétariats provinciaux doit assurer, entre autre, la mise à jour systématique des données et l'archivage adéquat des documents.

Je suis certain que l'on ne saurait répondre à toutes les attentes à partir du Secrétariat général, vu la grande diversité de l'Institut, mais nous sommes tous invités à adhérer de bon gré à ces propositions.

Dans la ligne du projet spécifique susmentionné, une rencontre par région du Secrétaire général avec les Secrétaires provinciaux est en train de s'organiser ; par cette initiative on voudrait que l'incorporation de ces nouveaux outils et le cheminement vers une nouvelle terre, tous ensemble, deviennent réalité.



COMME RESPONSABLE DU BUREAU DE STATISTIQUES, JE COLLABORE DIRECTEMENT AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. JE M'OCCUPE PRINCIPALEMENT DE TENIR À JOUR LA BASE DE DONNÉES DES FRÈRES, DES NOVICES ET DES AFFILIÉS À L'INSTITUT. A DES FINS STATISTIQUES ET DE RECHERCHE, JE FAIS LE SUIVI DES ENTRÉES AU NOVICIAT, DES PROFESSIONS TEMPORAIRES, DES AFFECTATIONS DES FRÈRES ET DE LEURS FONCTIONS. CHAQUE ANNÉE J'ÉLABORE UN RAPPORT STATISTIQUE À ENVOYER AU VATICAN ET À COMMUNIQUER À L'INSTITUT. J'INFORMATISE LA PROCÉDURE RELATIVE À L'ENVOI DES LIVRES ET DES REVUES QUI SONT PUBLIÉS DANS LA MAISON GÉNÉRALE ET J'ASSURE LA CORRESPONDANCE AVEC LES SECRÉTARIATS PROVINCIAUX ET LES NOVICIATS. JE FAIS AUSSI DES TRADUCTIONS EN ITALIEN À PARTIR DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS.

EMANUELA LISCIARELLI





Fr. Josep Roura (L'Hermitage)
 Coordinateur
 des traducteurs
 et traducteur en Français

SERVICE DES TRADUCTIONS

LE FR. SEÁN SAMMON, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL PRÉCÉDENT, AIMAIT À REDIRE QUE LA TÂCHE DES TRADUCTEURS DE LA MAISON GÉNÉRALE ÉTAIT INDISPENSABLE. C'EST GRÂCE À LEUR TRAVAIL, ESSENTIELLEMENT, QUE L'INFORMATION PASSE DANS L'INSTITUT, AU NIVEAU DES DOCUMENTS ÉCRITS OU VIA LE SITE WEB « CHAMPAGNAT.ORG ».

Notre congrégation étant internationale, elle se doit de faire passer les principales informations et documents dans les quatre langues officielles : français, anglais, espagnol et portugais. Dans la Maison générale il y a donc un traducteur pour chacune

de ces langues. Mon rôle au sein de l'équipe, outre le fait d'assurer les traductions écrites en français, et de coordonner le travail des autres traducteurs. Je leur envoie par mail les textes à traduire venant du Fr. Supérieur général et de son Conseil, des différents Secrétariats et aussi des Publications – spécialement en vue du site web www.champagnat.org. Pour certaines traductions plus longues – Circulaires, Cahiers Maristes et autres documents – nous faisons appel à des traducteurs de l'extérieur, des Frères pour la plupart.





LA TÂCHE DU TRADUCTEUR

FIN 2006 J'AI ÉTÉ INVITÉ À PRENDRE EN CHARGE LES TRADUCTIONS EN PORTUGAIS, À LA MAISON GÉNÉRALE, À ROME. DANS UN PREMIER TEMPS JE ME SUIS DÉPÊCHÉ D'AIDER LE FR. PROVINCIAL À TROUVER D'AUTRES NOMS. A CÔTÉ DE CEUX-CI A SURGI AUSSI LA LISTE DES RAISONS QUI ME POUSSAIENT À REFUSER LA PROPOSITION. MAIS L'INVITATION M'EST PARVENUE UNE SECONDE FOIS. AINSI DONC J'AI ATTERRI À ROME, LE 27 FÉVRIER 2007.

ET C'EST ICI QUE JE ME TROUVE DEPUIS LORS. L'AVENIR APPARTIENT À DIEU.

QUELLE EST LA FONCTION DU TRADUCTEUR, À ROME ? L'INSTITUT MARISTE A DÉCIDÉ, EN 1962, ET SURTOUT À PARTIR DE 1968, DE TRADUIRE LES CIRCULAIRES ET AUTRES TEXTES OFFICIELS EN QUATRE LANGUES : FRANÇAIS, ESPAGNOL, ANGLAIS ET PORTUGAIS. IL M'EST REVENU DE TRADUIRE EN PORTUGAIS, « DERNIÈRE FLEUR DU LAZIO, INCULTE ET BELLE ».

CERTAINES TRADUCTIONS DEMANDENT UNE GRANDE FIDÉLITÉ, SURTOUT AUX IDÉES : DOCUMENTS DE L'INSTITUT, ÉTUDES, CIRCULAIRES, MESSAGES, LETTRES PERSONNELLES OU À DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE FRÈRES, AUX AUTORITÉS. D'AUTRES S'AVÈRENT MOINS EXIGEANTES : CHRONIQUES, NOUVELLES, COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS, ETC.

QUELLE QUE SOIT LA TRADUCTION, IL EST IMPÉRATIF DE NE PAS MALTRAITER LA LANGUE.

CE QUI EXIGE LE RECOURS AUX DICTIONNAIRES, Y COMPRIS CEUX DES VERBES ET DES RÈGLES GRAMMATICALES. ON DEMANDE AUSSI UNE RÉVISION SOIGNÉE ET UNE RELECTURE ET, AUTANT QUE POSSIBLE, CONFRONTATION AVEC LA TRADUCTION DANS LES AUTRES LANGUES.

LE TRADUCTEUR A LE DEVOIR DE NE PAS TRAHIR LE TEXTE ET DE NE PAS ANTICIPER LES NOUVELLES. SOUVENT C'EST UN TRAVAIL FATIGANT ET DE GRANDE CONCENTRATION, COMME TANT D'AUTRES, D'AILLEURS.

SELON MON EXPÉRIENCE, TRADUIRE EST UN TRAVAIL INTÉRESSANT, QUOIQUE MONOTONE.

IL EST ENCOURAGEANT DE SAVOIR QUE LES TEXTES DEVIENNENT ACCESSIBLES À BEAUCOUP DE PERSONNES. LA HÂTE EST INCOMPATIBLE AVEC UNE BONNE TRADUCTION ; IL EST NAVRANT DE CONSTATER LES FAUTES DE LA DERNIÈRE MINUTE, COMMISES AU MOMENT DE LA MISE EN PAGE ET DE L'IMPRESSION. MAIS LA PERFECTION N'ÉTANT PAS DE CE MONDE, CONTENTONS-NOUS DE CE QU'OBTIENNENT L'EFFORT ET L'INGÉNOSITÉ HUMAINE.

Fr. Aloisio Kuhn (*Brasil Centro-Sul*)
Traducteur en Portugais



MON TRAVAIL DE TRADUCTEUR

LE FR. Aloisio AYANT DÉJÀ ÉCRIT SUR LA TRADUCTION EN GÉNÉRAL, JE ME LIMITERAI DONC À PARTAGER QUELQUE CHOSE AU SUJET DE MON TRAVAIL DANS LA MAISON GÉNÉRALE. ON M'A DEMANDÉ DE VENIR ICI, À ROME, FIN 2008, POUR PRENDRE EN CHARGE LE BUREAU DE TRADUCTION EN ANGLAIS. A CE MOMENT-LÀ JE PENSAIS QUE MA TÂCHE PRINCIPALE SERAIT DE TRADUIRE À PARTIR DU FRANÇAIS, MAIS EN FAIT J'AI RÉALISÉ QUE LA PLUPART DES DOCUMENTS QUI ME PARVENAIENT ÉTAIENT EN ESPAGNOL. AU DÉBUT, MA CONNAISSANCE DE CETTE LANGUE ÉTAIT ASSEZ RUDIMENTAIRE, MAIS APRÈS TROIS ANS J'AI FAIT PAS MAL DE PROGRÈS. PARFOIS JE REÇOIS AUSSI DES DOCUMENTS EN ITALIEN, ET MAINTENANT J'AI ASSEZ D'EXPÉRIENCE DANS CETTE LANGUE POUR FAIRE DES TRADUCTIONS CONVENABLES.- AVEC CE LARGE ÉVENTAIL DE DOCUMENTS À TRADUIRE – NOUVELLES, LETTRES, PRIÈRES, RÉFLEXIONS, ARTICLES D'HISTOIRE, FINANCES ET RAPPORTS DE PROJETS – NOUS AVONS ASSEZ DE MATIÈRE POUR PRATIQUER ! MON CONTRAT A ÉTÉ RÉCEMMENT RENOUVELÉ POUR TROIS ANS ; JE NE RETOURNERAI DONC DANS MA PROVINCE QU'AU DÉBUT 2015.

Fr. Edward Clisby (*New Zealand*)
Traducteur en Anglais



GABRIELA SCANAVINO ASSURE LE SERVICE DE TRADUCTION EN ESPAGNOL DEPUIS JANVIER 2009.



Chaque traducteur ayant sa technique et ses méthodes, l'essentiel est que le travail soit bien fait. Quoi de plus normal, donc, que dans le bureau d'un traducteur les dictionnaires et autres ouvrages de référence soient à l'honneur ? Chacune des quatre langues officielles étale sa richesse et sa complexité et ... ses pièges qui mettent à l'épreuve la capacité des traducteurs. A chacun de trouver les moyens d'en venir à bout.

En tant que coordinateur des traducteurs, les intéressés m'adressent, via mail, le document ou le texte à traduire, précisant la langue dans laquelle ils souhaitent recevoir la traduction demandée, ainsi que la date limite pour la remise du texte. J'envoie donc le texte au traducteur concerné, lui précisant la date de retour et lui donnant parfois des explications complémentaires.

Habituellement il faut traduire un texte dans les trois autres langues. Quand les traductions arrivent sur mon ordinateur, je les retourne au demandeur, via mail bien entendu.

Comme nous travaillons en équipe, il nous arrive assez souvent d'échanger entre nous sur certaines difficultés des textes à traduire. Chacun sait qu'à force de lire et de relire un même texte, on risque de laisser passer des erreurs, des redites... Aussi est-il bon de soumettre ses traductions à quelqu'un d'autre. C'est en tout cas ce que je fais habituellement.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour remercier très sincèrement tous nos collaborateurs dévoués. Leur travail effacé, discret mais indispensable, rend notre tâche beaucoup plus agréable et efficace.





Fr. AMEstaún
(L'Hermitage)
Directeur de communications

LA DIRECTION DE COMMUNICATIONS

LA DIRECTION DE COMMUNICATIONS, À L'INTÉRIEUR DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, A REÇU POUR MISSION DE METTRE EN ŒUVRE LES POLITIQUES DE COMMUNICATION DÉTERMINÉES PAR LE FR. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL ET SON CONSEIL :

faire connaître les orientations du Chapitre général, communiquer et diffuser le programme, la réflexion, les orientations et les actions d'animation et de gouvernement du Fr.

Supérieur général et son Conseil, et favoriser l'esprit de communion entre les Frères.

La Direction de Communications est formée par le Fr. Antonio Martínez Estaún, Directeur – du 1^o septembre 2005 au 31 décembre 2011 ; à partir de cette date il sera remplacé par le Fr. Alberto Ricica (Amérique Central) – et Luiz da Rosa, Webmaster – depuis le 1^o avril 2003. Le Fr. Antonio Ramalho fait le lien entre la Direction et le Conseil général.

Le Comité de Communications, nommé par le Fr. Supérieur général, est le responsable de l'élaboration et le suivi du Plan d'Action annuel et du suivi des politiques de communication et de publication confiées à cette Direction.

Les instruments numériques avec lesquels le travail est mené à bien sont le site web www.champagnat.org, l'hebdomadaire **Nouvelles Maristes** et l'imprimerie où sont confectionnés FMS Message, Cahiers Maristes et autres publications ponctuelles.





LE SITE WEB

JE SUIS LE RESPONSABLE DE LA BONNE MARCHE DU SITE DE L'INSTITUT, EN COLLABORATION AVEC LE DIRECTEUR DE COMMUNICATIONS, ET MEMBRE DU COMITÉ DE PUBLICATIONS DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

DEPUIS 2003 NOUS TRAVAILLONS POUR PARTAGER AVEC L'INSTITUT, VIA LE SITE [WWW.CHAMPAGNAT.ORG](http://www.champagnat.org), LA MISSION ET LE CHARISME MARISTES QUI SE CONCRÉTISENT DANS LES DIFFÉRENTES RÉALITÉS DU MONDE. NOUS CHERCHONS À CRÉER UNE INFRASTRUCTURE QUI SOIT EN HARMONIE AVEC LA RÉALITÉ DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION, EN RÉALISANT DES APPLICATIONS ET DES ESPACES ADÉQUATS POUR RECEVOIR LES DIVERS CONTENUS MARISTES, DEPUIS LES TEXTES HISTORIQUES JUSQU'À L'AUDIO ET LE VIDÉO. ACTUELLEMENT NOUS SOMMES EN TRAIN DE DÉVELOPPER LA QUATRIÈME VERSION DE NOTRE SITE. CHAQUE SEMAINE, LE BULLETIN « NOUVELLES

MARISTES » EST ENVOYÉ À 5 MILLE PERSONNES ENVIRON. EN PLUS D'ASSURER LES ASPECTS TECHNIQUES, NOUS RESTONS EN CONTACT AVEC LES UNITÉS ADMINISTRATIVES ET LE PUBLIC EN GÉNÉRAL, ET TENTONS D'ÊTRE UN MAILLON QUI UNIT, À TRAVERS LE SITE, LE MONDE MARISTE.

Luiz Da Rosa
Webmaster





*Fr. Ton Martínez
(L'Hermitage)*
Responsable
des services généraux
de la Maison générale

LA GESTION DES SERVICES GÉNÉRAUX DE LA MAISON GÉNÉRALE

DANS L'ORGANIGRAMME DU FR. SUPÉRIEUR GÉNÉRAL ET SON CONSEIL POUR LE MANDAT 2099-2017, JE SUIS AFFECTÉ À LA GESTION DES SERVICES GÉNÉRAUX DE LA MAISON GÉNÉRALE.

Dans les Services d'aide au Secrétariat général de l'Institut, j'assume une série de tâches concrètes et bien définies. Il me revient également

de m'acquitter de certains services complémentaires et ponctuels qui sont aussi sous ma responsabilité :

- Organiser et réaliser les envois des publications pour l'Institut. Dès que le livre, la lettre ou toute autre publication sort de l'imprimerie, je prépare les colis et les envoie, selon la distribution fixée au préalable par le Secrétaire général, de la manière la mieux adéquate, dans tout le monde mariste.





- Ranger et mettre à la disposition des Frères et des Provinces le restant des publications, convenablement entreposées dans le magasin.
- Entretien et mise au point des photocopieurs et des imprimantes de la Maison, et réalisation des travaux qui sont demandés ; contacter les entreprises d'entretien technique et approvisionner les différents rayons en consommables.
- Faire des achats – boissons et autres – pour les différents lieux (bars, frigos, etc.)
- Organiser les voyages à l'aéroport des Frères et des visiteurs de la Maison générale.
- Contribuer à l'entretien et à l'embellissement des différents jardins de la Maison générale et de la propriété en général.

Dans une communauté aussi nombreuse, il y a toujours des demandes à écouter et à satisfaire.



JE M'APPELLE IOLANDA Gallo. MON SERVICE DANS LA MAISON GÉNÉRALE DES FRÈRES MARISTES EST CELUI DE STANDARDISTE. DEPUIS 1993 JE M'OCCUPE DE L'ACCUEIL DE CEUX QUI ARRIVENT À LA MAISON GÉNÉRALE ET DE RÉPONDRE AUX APPELS TÉLÉPHONIQUES. JOUR APRÈS JOUR JE CLASSE ET DISTRIBUE LA CORRESPONDANCE OU LES PAQUETS QUI ARRIVENT À LA RÉCEPTION. JE M'OCCUPE AUSSI DE SATISFAIRE LES DEMANDES RELATIVES AUX BÉNÉDICTIONS PAPALES.

Iolanda Gallo
Réception



*Fr. Juan Moral
(L'Hermitage)*
Archiviste général

SERVICE DES ARCHIVES GÉNÉRALES

DANS L'ORGANIGRAMME MIS AU POINT PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE 2009-2017, LE SERVICE DES ARCHIVES GÉNÉRALES DE L'INSTITUT EST UNE ACTIVITÉ RATTACHÉE AU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION.

Les Archives générales ont suivi les pas et les vicissitudes des transferts de la Maison générale. Elles ont quitté La Valla en 1825, avec la communauté que Mar-

cellin déplaça à l'Hermitage. En 1858 elles ont connu un nouveau transfert à Saint-Genis-Laval, suite au changement de l'Administration dans un lieu mieux accessible et plus central. Elles accomplissent un pèlerinage forcé à Grugliasco en 1903, en circonstances de diaspora, après un incendie. Elles retournent à Saint-Genis-Laval en 1939, au début de la seconde guerre mondiale, et arrivent enfin à Rome en mai 1961.

Le service des Archives essaie d'atteindre les objectifs suivants :

- **Constituer** les Archives historiques de l'Institut et garantir que les éléments essentiels des documents déposés aux Archives sont dûment enregistrés.
- **Garantir** le classement des documents élaborés et reçus par l'Administration générale.





LA CATALOGAGE DES DOCUMENTS

Je m'appelle DOROTEA CINANNI. Je suis ARCHIVISTE ET, depuis 2009, je TRAVAILLE AUX ARCHIVES DE LA MAISON GÉNÉRALE DES FRÈRES MARISTES À ROME. Je suis RESPONSABLE DU CATALOGAGE DES DOCUMENTS HISTORIQUES, EN PARTICULIER CEUX QUI ARRIVENT DES PROVINCES, RELATIFS AUX ANNÉES ALLANT DE 1817 À 2000.

COMMENT FAIT-ON LE CATALOGAGE DES DOCUMENTS ? LES DOCUMENTS, DANS UNE PREMIÈRE ÉTAPE DE PRÉ-CLASSEMENT, SONT ANALYSÉS, PUIS ORDONNÉS PAR TYPE, AUTEUR, DESTINATAIRE, THÈME ET PROVINCE D'APPARTENANCE SELON LE CATALOGUE DE L'INSTITUT. CETTE PREMIÈRE ÉTAPE ÉTANT TERMINÉE, LES DOCUMENTS SONT CATALOGUÉS ET EMMAGASINÉS À L'AIDE DU PROGRAMME INFORMATIQUE ARCHIVUM, OÙ SONT SPÉCIFIÉES TOUTES LES DONNÉES QUI DÉCRIVENT LE DOCUMENT : AUTEUR, EXPÉDITEUR, DATE, THÈME, SUPPORT, EMPLACEMENT, ETC., PERMETTANT AINSI UNE RECHERCHE AISÉE ET RAPIDE.

UN AUTRE ASPECT DE MON TRAVAIL CONSISTE À SATISFAIRE LES DEMANDES DE DONNÉES VENANT DE CERTAINS CHERCHEURS, TANT DES FRÈRES QUE DES ANCIENS ÉLÈVES OU AUTRES PERSONNES EN QUÊTE D'INFORMATION SUR LA VIE DES FRÈRES MARISTES. JE M'OCCUPE AUSSI DU CATALOGAGE DES DOCUMENTS ÉLABORÉS PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Dorotea Cinanni
Archiviste





LA BASE DE DONNÉES ARCHIVUM

LUCIA DISTEFANO, LICENCIÉE EN SCIENCES POLITIQUES À ROME, TRAVAILLE AUX ARCHIVES DE LA MAISON GÉNÉRALE DES FRÈRES MARISTES DEPUIS 2006. APRÈS AVOIR CONTRIBUÉ AU CATALOGAGE DES DOCUMENTS RELATIFS AUX PROVINCES ET AUX FRÈRES, ELLE TRAVAILLE ACTUELLEMENT AU TRANSFERT DES REGISTRES DES DOCUMENTS DÉJÀ CATALOGUÉS DANS L'ANCIENNE BASE DE DONNÉES DES ARCHIVES GÉNÉRALES, APPELÉE FIDDOC, VERS LA NOUVELLE BASE DE DONNÉES, APPELÉE ARCHIVUM, UN LOGICIEL INFORMATIQUE UTILISÉ PAR L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET QUELQUES PROVINCES. POUR ACTIVER CE TRANSFERT, LUCIA VÉRIFIE TOUTES LES DONNÉES EXTRAITES DE L'ANCIENNE BASE DE DONNÉES POUR EN FAIRE UN RAPPORT SELON LES CRITÈRES DU NOUVEAU LOGICIEL. CETTE OPÉRATION ÉTANT TERMINÉE, TOUS LES REGISTRES UNIFORMISÉS DE LA SORTE SONT ENREGISTRÉS ET EMMAGASINÉS DANS ARCHIVUM, CE QUI PERMET DE FAIRE UNE RECHERCHE RAPIDE ET FACILE DES DOCUMENTS ARCHIVÉS.

Lucia Distefano
Archiviste





- **Veiller** à la conservation adéquate et au maintien des documents.
- **Répondre** aux demandes de recherche que l'on reçoit.
- **Offrir** un soutien documentaire aux personnes qui en font la demande.
- **Veiller** au bon fonctionnement de la bibliothèque attenante aux Archives, où sont déposés les livres reçus, qui sont en rapport direct avec le patrimoine et le monde mariste.
- **gestion des documents** adaptée aux services de l'Administration générale ;
- possibilité aux membres de l'Administration générale d'une **consultation** rapide et sûre ;
- **les bases sont mises pour que Frères et Laïcs** puissent, à travers Internet, consulter les différents documents disponibles aux Archives.
- Il faudra achever le **catalogage** des documents de l'ancien catalogue (jusqu'en 2001).

Parmi les principales activités menées à bien :

- **Intégration de la documentation graphique dans le système informatique.**
- **Adoption du nouveau software de gestion des documents.**
- **Catalogage de la documentation des Provinces et des Frères.**
- **Migration de la base de données existante.**
- **Harmonisation des classeurs de documents.**

Réussites, défis et projets à réaliser :

- **Clarté de vues** quant aux tâches à réaliser et aux tâches futures ;
- **Formation** des Frères archivistes des Provinces.
- **Tâches habituelles** des Archives : étude des fonds documentaires ; mise en état et conservation des documents abîmés ; reliure des circulaires, lettres, revues, etc.



*Fr. Pietro Betin
(Mediterránea)*
Supérieur de la communauté

LE SERVICE DE L'AUTORITÉ

« RASSEMBLÉS SANS NOUS ÊTRE CHOISIS, NOUS NOUS RECEVONS LES UNS LES AUTRES COMME UN DON DU SEIGNEUR » (C63).

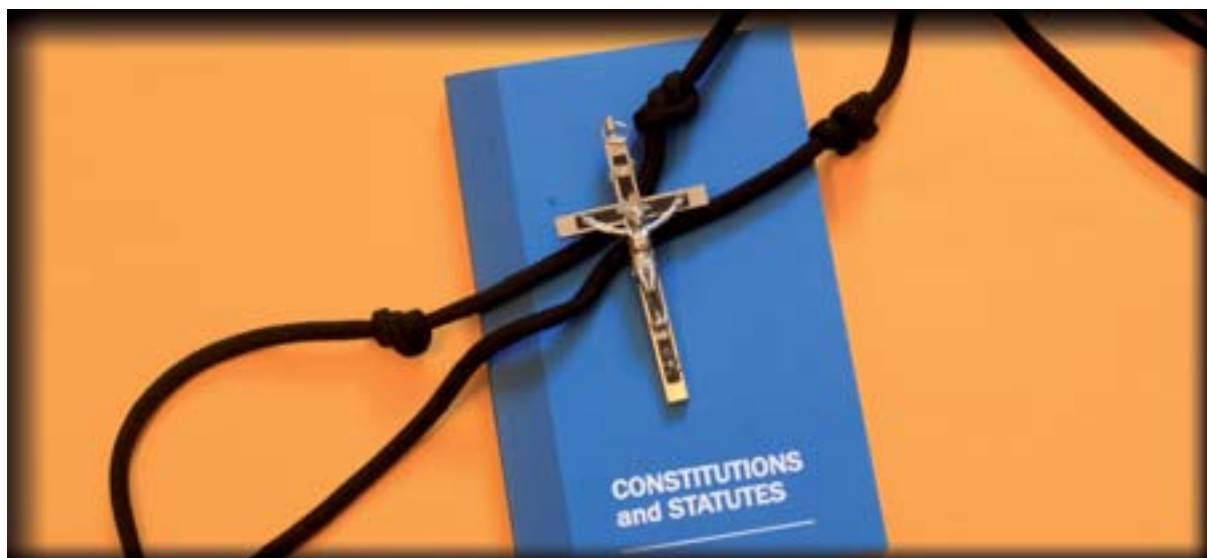
« NOTRE COMMUNAUTÉ DEVIENT ALORS UN LIEU D'AMITIÉ ET DE PARTAGE OÙ S'ÉPANOUISSENT LES QUALITÉS HUMAINES ET LES DONS SPIRITUELS DE CHAQUE FRÈRE » (C51).

Ces articles des Constitutions rappellent l'idéal de la vie communautaire, qui est valable pour tout le monde mariste, et à plus forte raison, pour la communauté de la Maison générale. Le rôle du Supérieur est indiqué au numéro 152 des Constitutions : « Il est au service

de ses confrères pour l'accomplissement de leur vocation personnelle, communautaire et apostolique. » Mais comment cette vocation se réalise-t-elle dans la Maison générale ?

A l'heure actuelle la communauté se compose de 25 Frères venant de 11 pays différentes et appartenant à 13 Provinces de l'Institut. Ils ont été





appelés par le Fr. Supérieur général pour aider le Conseil général dans sa tâche d'animation et de gouvernement. Les étudiants, qui faisaient partie du Collège International par le passé, appartiennent maintenant, pour une période de quatre ans, à la communauté qui se voit ainsi enrichie par leur apport d'énergie, de joie et de créativité.

Séparés de leurs Provinces respectives, les Frères ont quitté les activités et les responsabilités directes et pourraient vivre un certain isolement 'culturel', aggravé par une sensation de solitude et par le risque de s'enfermer dans leur propre monde. Dans ce contexte, il est important de trouver une communauté où puissent se tisser des relations fraternelles qui permettent au Frère de grandir humainement et spirituellement, et d'accomplir efficacement le travail qui lui a été assigné.

Au cours de la réflexion qui a guidé l'élaboration du projet communautaire, nous avons pris conscience de ce fait : nous sommes une communauté internationale, multiculturelle et multi-générationnelle. En annonçant l'approbation du projet de vie communautaire, le Fr. Emili a dit que **notre diversité est un cadeau**, et il nous a mis au défi de **passer d'une communauté multiculturelle à une communauté interculturelle où la spécificité de chacun devienne une richesse pour tous**. Comme rappel et indicateur il nous a laissé un petit pont, symbole de l'engagement à construire des relations positives entre nous, afin de repré-

senter ici, à Rome, ce qui arrive dans les communautés maristes du monde entier.

Une des animations concrètes de la communauté, dans le contexte de l'Administration générale, est de faciliter la communication à travers l'usage d'une langue commune. C'est ainsi que les Frères s'efforcent admirablement d'utiliser l'italien dans les prières et les réunions. Il y a des moments qui favorisent les rapports privilégiés et le bon esprit, tels que les espaces informels pour partager, les réunions communautaires, les célébrations des anniversaires et les sorties en petits groupes.

Et enfin, la prière en commun (l'Eucharistie du matin et la prière du soir) a un rôle essentiel dans la motivation et le soutien de notre mission. Les Frères la préparent avec soin et créativité, et l'animent à partir de leur culture. Prier en italien, même si pour quelques-uns cela représente quelque difficulté, est un signe qui témoigne du désir de prier ensemble, d'un même cœur.

Dans ce contexte, le Supérieur travaille en étroite collaboration avec le Conseil de la communauté, essayant de mettre en valeur l'énorme potentiel de chaque Frère, afin de garantir un service adéquat de l'Institut ; ce faisant on relève le défi de l'intégration culturelle et le respect de la diversité, afin de renforcer l'unité mais sans tomber dans l'uniformité. Peut-être que cette communauté se trouve dans une situation idéale pour ouvrir de nouvelles voies au dialogue.



*John Jairo Franco Cárdenas et
José del Carmen de la Cruz Reyes*
Prêtres

PRÊTRES

MON NOM EST JOHN JAIRO FRANCO CÁRDENAS, PRÊTRE, CHARGÉ DE PRÉSIDER LES CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES DANS LA COMMUNAUTÉ DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE. JE SUIS EN MÊME TEMPS ÉTUDIANT À L'UNIVERSITÉ GRÉGORIENNE, À ROME, EN TROISIÈME ANNÉE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Ma fonction particulière dans cette maison est l'assistance spirituelle des frères qui travaillent à l'Administration générale ou qui se trouvent à Rome pour poursuivre des études universitaires. Je fais cette clarification parce que la maison compte une deuxième aumônerie dont le responsable est le P. José del Carmen De la Cruz, étudiant en deuxième année de Psychologie à l'Université Pontificale Salésienne, au service des besoins spirituels du Gouvernement général de l'Institut.





En résumé, notre travail consiste à présider les diverses célébrations liturgiques qui se vivent chaque jour dans les deux communautés et la disponibilité pour rencontrer les frères qui désirent recevoir le sacrement de la Réconciliation.

Toutefois, la mission la plus importante est d'apprendre les belles choses que la communauté nous offre, comme, par exemple : la vie communautaire, le témoignage des frères, leur engagement dans la vie chrétienne, l'implication dans la mission que chacun réalise, etc.

Il n'est pas possible d'imaginer l'énorme richesse que j'ai acquise durant ces trois années que j'ai vécu en partageant et en vivant la spiritualité mariste. Aussi je profite de l'occasion pour remercier les frères de cette chance qu'ils m'ont offerte, pour leur exprimer mon admiration et leur offrir ma prière afin qu'ils continuent la belle mission d'éducateurs des nouvelles générations que Jésus-Christ leur a confiées, par l'entremise de notre Père Marcellin et de Notre Bonne Mère.



Fr. José M. Ferre
(Mediterránea)
Secrétaire
du Supérieur général

SECRÉTAIRE DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

CE N'EST PAS UNE CHARGE PRÉVUE PAR LES CONSTITUTIONS. CELA N'APPARAÎT PAS DANS L'ORGANIGRAMME D'ANIMATION ET DE GOUVERNEMENT DU CONSEIL GÉNÉRAL.

AVOIR UN SECRÉTAIRE PERSONNEL EST DEvenu UNE TRADITION ET UN BESOIN POUR LES SUPÉRIEURS GÉNÉRAUX, ET LE FR. EMILI ME L'A PROPOSÉ PEU DE JOURS APRÈS SON ÉLECTION. C'EST UNE MISSION DISCRÈTE, TRÈS MARIALE, QUI SUPPOSE GRANDE CONFIANCE ET HAUTE CONFIDENTIALITÉ.

IL FAUT RESTER À LA DISPOSITION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

POUR TOUT CE DONT IL A BESOIN : L'AIDER DANS LA CORRESPONDANCE ET DANS LES ACTIVITÉS QU'IL DOIT MENER À BIEN, ET ÊTRE DISPONIBLE POUR RÉGLER LES MILLE PETITS DÉTAILS RELEVANT DE LA MISSION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.

ET SAVOIR RESTER EN RETRAÏT.

FR. JOSÉ M. FERRE

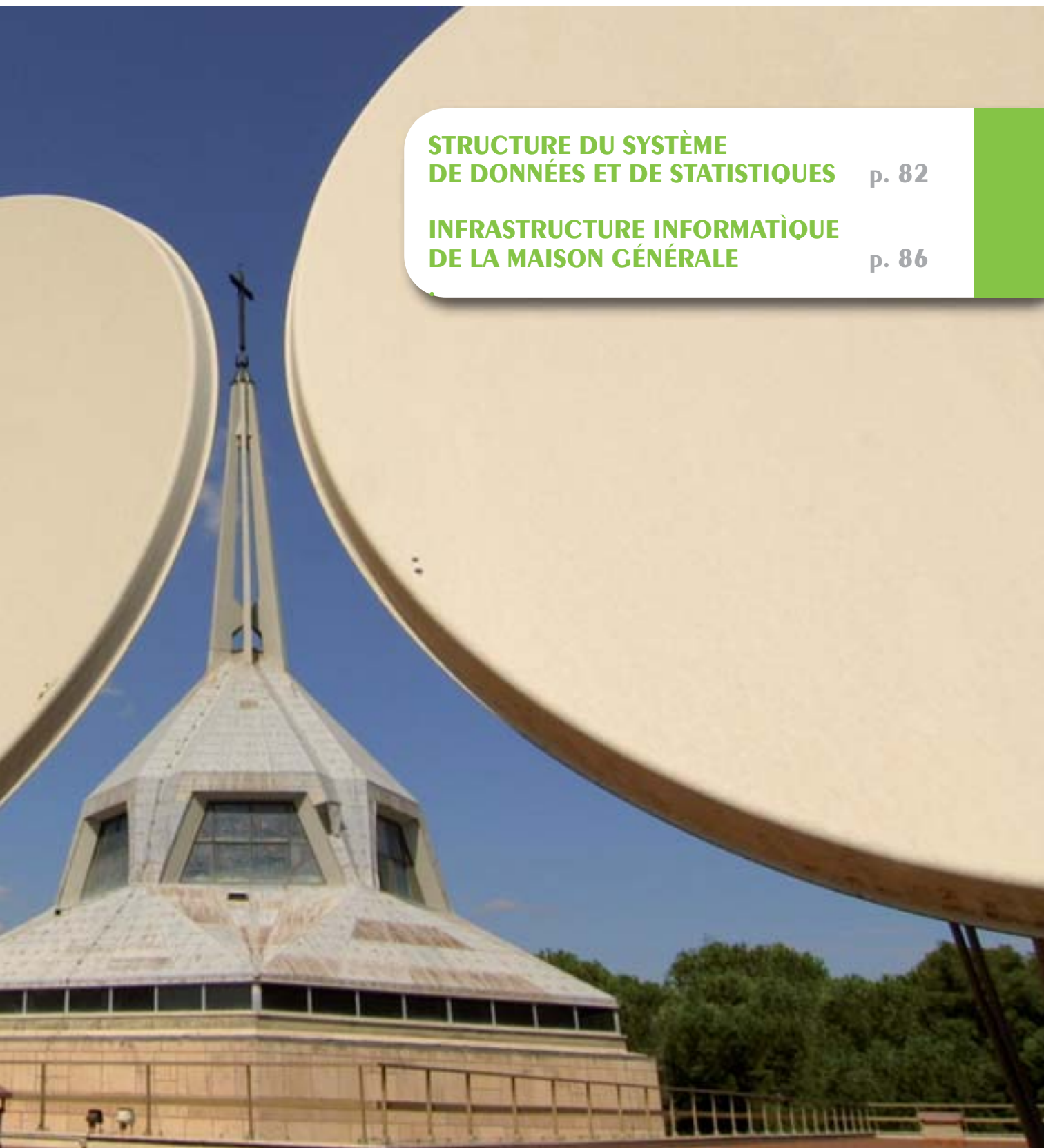
TECHNOLOGIE DE
L'INFORMATION

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION • TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION •



**STRUCTURE DU SYSTÈME
DE DONNÉES ET DE STATISTIQUES** p. 82

**INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE
DE LA MAISON GÉNÉRALE** p. 86





TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

LE FR. MARCELO DE BRITO
A ÉLABORÉ LE LOGICIEL DE
L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE
QUI SE MET EN PLACE PETIT À
PETIT DANS TOUT L'INSTITUT.

Tout en faisant des études bibliques à l'Université Grégorienne, il a mis au point la base opérationnelle pour les communications pendant le XXI^e Chapitre général à Rome. Actuellement,

ses études étant finies, on lui a confié le diagnostic, l'analyse et la mise en œuvre d'un nouveau système de communication pour la Maison générale qui permette un travail intégré et harmonisé de l'Administration générale, et spécialement du Secrétariat général avec toutes les Unités administratives de l'Institut.

AMEstaún.- *Au Secrétariat général ou à la Direction de Communications sont arrivées des questions comme celles-ci : Combien y a-t-il de Frères dans l'Institut à l'heure actuelle ? Combien y en avait-il à telle date ? Dans quels domaines scientifiques y a-t-il le plus de Frères ayant des études universitaires et comment sont-ils répartis ? Marcelo, comment pouvons-nous répondre à ces questions, nous appuyant sur les instruments dont nous disposons, avant que tu n'entreprennes ton travail ?*

Marcelo.- Si un jeune à l'esprit pointu ou un professeur qui s'intéresse dans le détail aux données statistiques de l'Institut me posait ces questions ou d'autres similaires, je devrais lui répondre tout simplement : « je ne sais pas ». Dans le meilleur des cas je ne pourrais lui faire qu'une réponse approximative. Dans l'Administration générale des questions comme celles-ci arrivent quotidiennement et il n'est pas aisé d'y répondre.

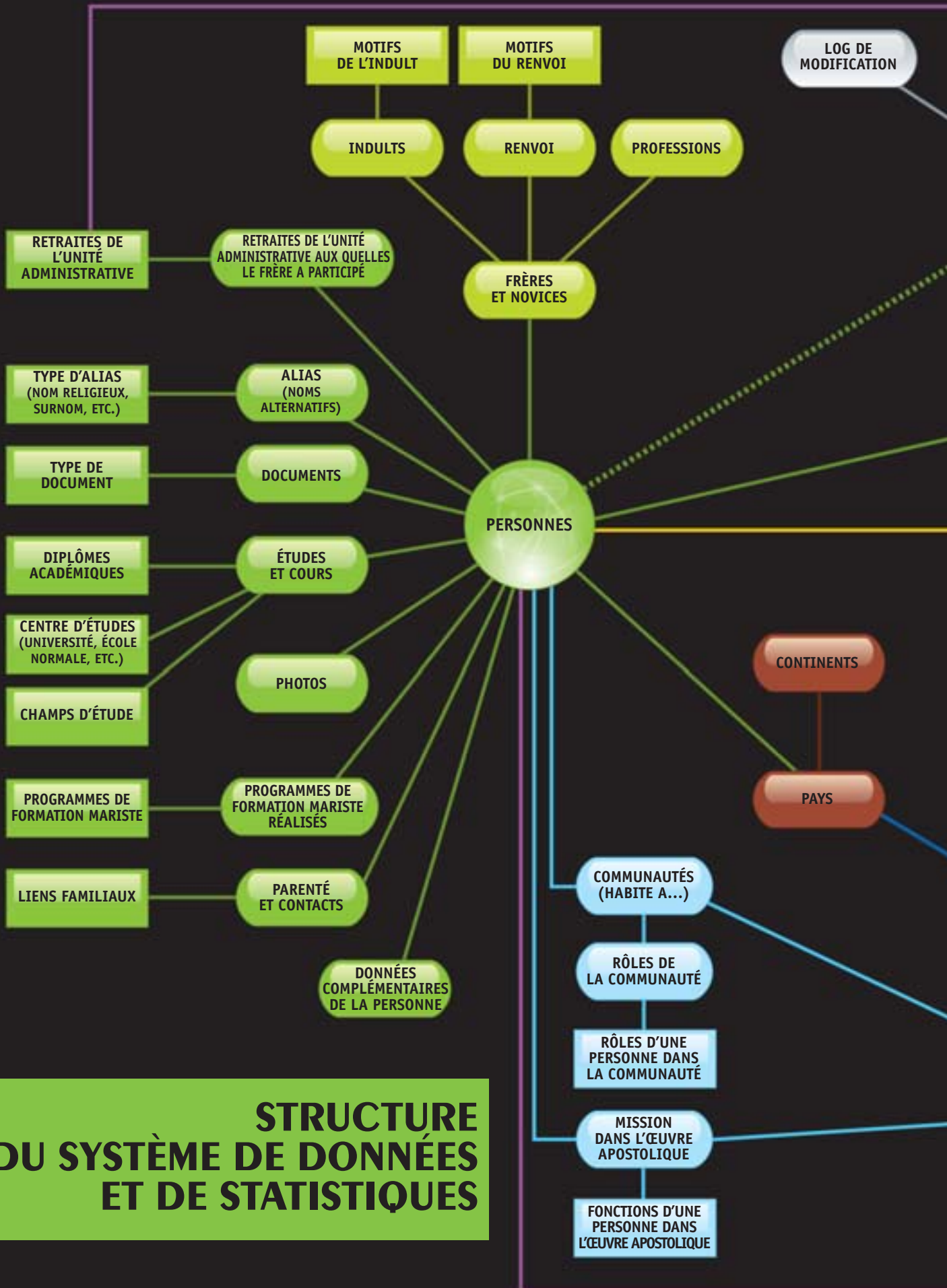
AMEstaún.- *D'où vient la difficulté à donner des réponses fiables et efficaces ?*

Marcelo.- Cela fait déjà plus de dix ans que quelques Frères qui travaillaient à l'Administration générale ont créé une base de données informatisée qui a été l'instrument pour élaborer les statistiques officielles de ces dernières années. Ils ont accompli un travail excellent. Cependant, au cours des dix dernières années la technologie a fait des avancées extraordinaires qui permettent des prestations plus poussées. D'un autre côté, la vie de l'Institution elle-même, l'intégration des laïcs à la mission mariste, la diversification des œuvres, etc., exigent de nouvelles manières d'envisager les choses. L'instrument dont nous disposons n'avait plus

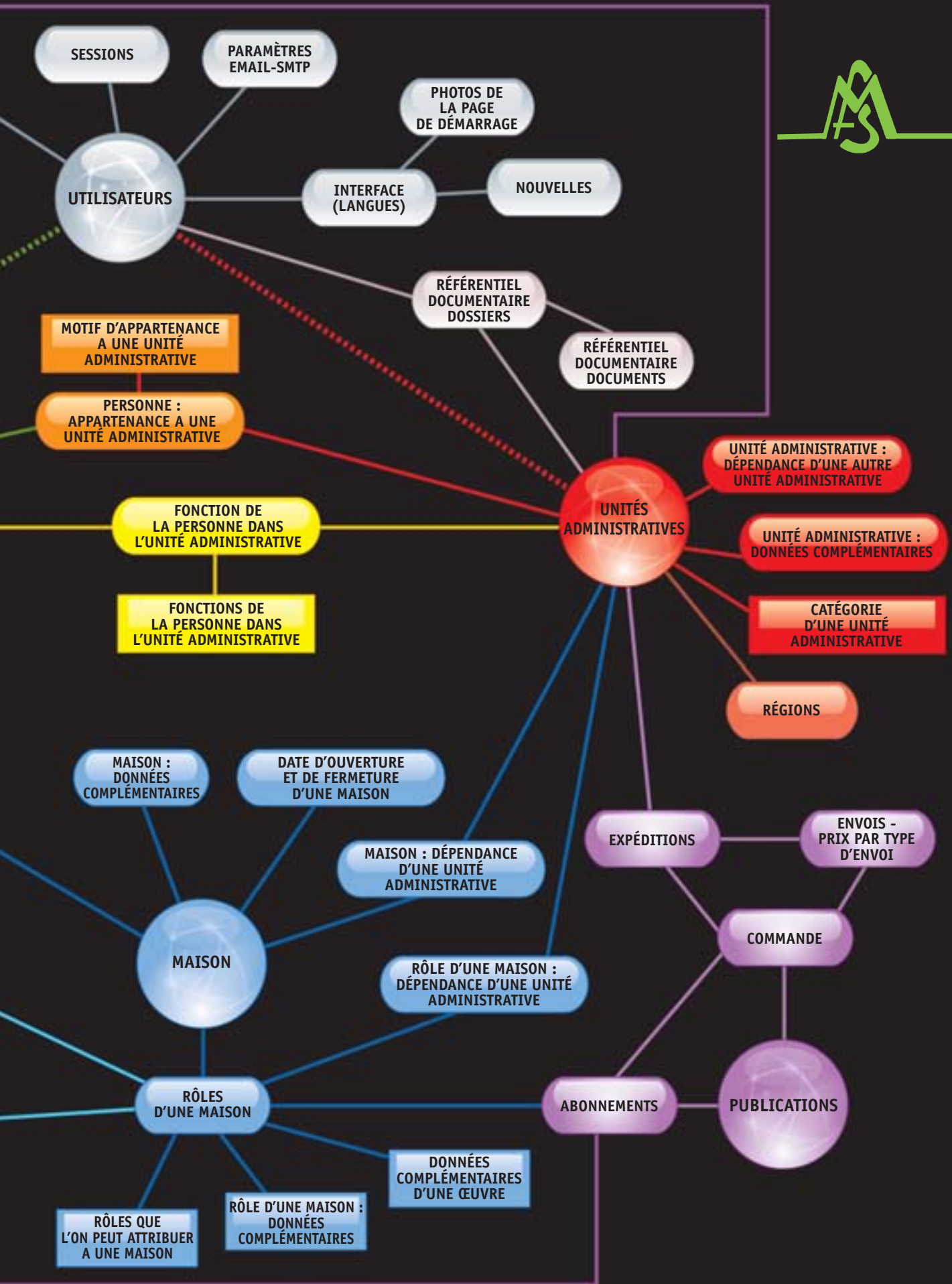


*Fr. Marcelo C. F. De Brito
(Cruz del Sur)
Administrateur du Système TI*





STRUCTURE DU SYSTÈME DE DONNÉES ET DE STATISTIQUES





la capacité d'absorber les nouvelles données, et à plus forte raison de résoudre les problèmes que nous nous posons aujourd'hui. Pour une quantité de raisons qui ont été soigneusement étudiées, on est arrivé à la conclusion qu'il était temps de créer quelque chose de neuf avec la technologie disponible aujourd'hui, le regard tourné vers l'avenir.

AMEstaún.- *Quelles directives as-tu reçues du Conseil général ?*

Marcelo.- Le Fr. Supérieur général et son Conseil ont relevé le défi d'apporter une solution aux problèmes qui se posent à l'Administration générale afin de donner une réponse adéquate aux besoins de l'Institut. Ils ont encouragé la création d'un nouveau système d'archives de données à même de répondre avec précision et d'une manière fiable à tous les besoins.

AMEstaún.- *Comment avez-vous organisé le travail de création et mise en route du nouveau système de stockage de données ?*

Marcelo.- Le travail a démarré au dernier trimestre de l'année dernière (2010). Le premier pas a été de nous demander ce que nous voulions, ce qu'il nous faut et quels critères nous semblent les plus appropriés pour encadrer le nouveau projet. Un grand défi qui ne pouvait être abordé qu'en équipe. Pendant plusieurs mois, des consultations ont été faites auprès des différents secrétariats qui composent le service de l'Administration générale. Nous avons consacré maintes heures de débat et de réflexion avec les responsables chargés d'élaborer les statistiques de l'Institut ou de la gestion du Secrétariat général. Leurs apports ont éprouvé la patience et l'ingéniosité des intéressés pour imaginer un système informatique qui soit un miroir suffisamment fidèle de la réalité vivante de l'Institut. Nous avons aussi examiné attentivement les systèmes et les moyens utilisés par certaines Provinces afin de répondre à leurs besoins du point de vue de l'organisation. Les commentaires ou les questions ponctuelles de ceux qui connaissaient notre projet ont été extrêmement précieux. Le Conseil général suivait avec intérêt le travail et l'encourageait de près, à mesure qu'on avançait vers les solutions.

AMEstaún.- *Quels sont les critères qui ont guidé la recherche de solutions pour parvenir à ce que le système informatique reflète fidèlement la présence internationale de l'Institut, si complexe ?*

Marcelo.- Ce besoin, nous l'avons perçu dès le départ. Ce qui est apparu en premier dans les rapports, c'est une liste de critères à tenir en compte. En voilà quelques-uns parmi les plus importants :

- Il nous faut une **base de données solide**, avec des données vraies et actualisées presque en temps réel, capable d'offrir des résultats, des listes et des calculs automatiques et fiables.
- Construire un système avec une **base de données centralisée**, mais avec une gestion décentralisée, de manière que la personne qui est



plus près de l'événement le traduise sous forme de donnée.

- Que ce soit un **système graduel**, c'est-à-dire qu'il puisse se développer sur des plateformes et des technologies nouvelles à mesure qu'apparaissent de nouveaux besoins et possibilités, et que de nouveaux modules puissent être ajoutés sans dépendre de l'équipe de développement originale.
- Que le **système soit souple** au moment de créer des rapports, de faire des analyses statistiques, des rapports historiques ou de présenter des scénarii d'avenir possibles, et que l'on puisse aussi traiter les données avec un **logiciel** que les utilisateurs emploient habituellement, tel que **Open Office** ou **Microsoft Office**.
- Que le système soit **multi langues** afin que tous les utilisateurs puissent mieux le comprendre et choisir les options voulues avec commodité et précision.
- Qu'il ne soit pas nécessaire d'installer des programmes spéciaux dans les ordinateurs des utilisateurs, mais que toutes les opérations soient effectuées par un **serveur centralisé**. Ainsi, toute mise à jour ou correction réalisée dans le serveur serait immédiatement à la disposition de tous sans devoir mettre à jour son ordinateur.
- Que le système soit à **plateforme multiple**, c'est-à-dire qu'il fonctionne dans n'importe quel ordinateur muni d'un navigateur connecté au réseau, indépendamment du système opératif utilisé : **MacOS, Windows, Linux**, etc.
- Tirer parti de la puissance, de la documentation et de la disponibilité d'un **logiciel open source** pour créer un système solide, actuel et économique.
- Que la structure des données, les listes et les statistiques couvrent non seulement les besoins de l'Administration générale, mais aussi ceux des divers Secrétariats des Provinces et des Districts.
- Le système que nous voulons construire doit être **facile** à utiliser, **souple** dans la navigation et le transfert de données et, en même temps, **sûr**.
- Assurer la possibilité d'**interconnexion** du système de données et de statistiques avec le système d'archivage.

STRUCTURE DU NOUVEAU SYSTÈME D'ARCHIVAGE ET DE GESTION DE DONNÉES DE LA MAISON GÉNÉRALE

AMEstaún.- *Comment est-on parvenu à élaborer la structure du nouveau système d'archivage et de gestion de données ?*

Marcelo.- Les choses ont mûri petit à petit. Un jour le premier dessin est apparu à nos yeux, la première 'carte' de la **structure du nouveau système de données**, puis la deuxième version, la troisième... C'est la neuvième version (enrichie de quelques modifications postérieures) qui a fini par nous convaincre, après avoir passé les tests logiques auxquels elle a été soumise. Cette version est représentée sur le graphique que vous pouvez voir sur la page adjacente.

AMEstaún.- *Quels sont les noyaux fondamentaux de cette structure ?*

Marcelo.- Comme chacun peut le voir, la structure de données est organisée autour de quatre noyaux :

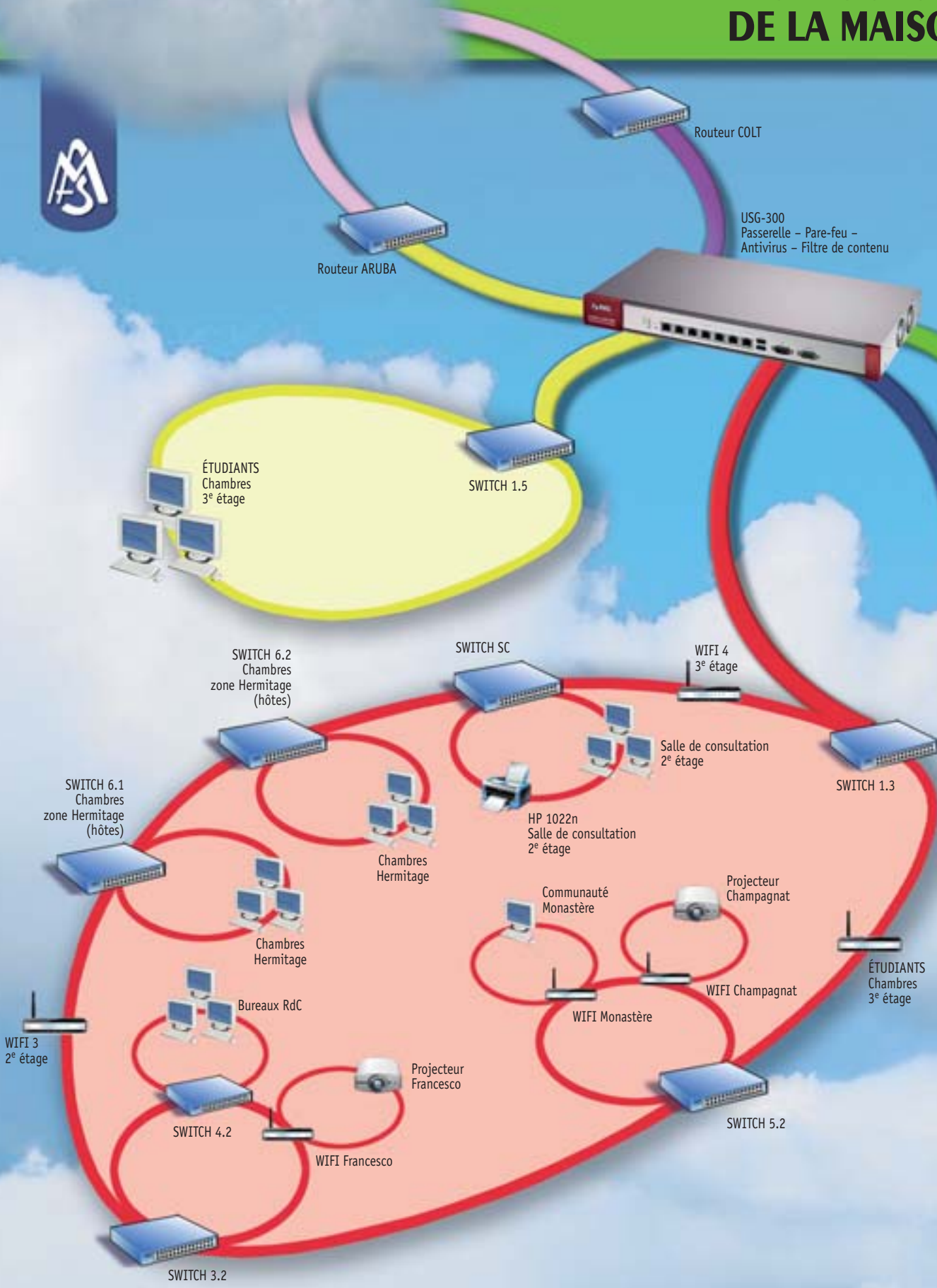
1. les Unités administratives
2. les personnes
3. les maisons
4. les publications

Autour de ces quatre noyaux se développe un réseau compliqué de tables de données et de relations. Tout cet ensemble nous permettra de disposer de ce qui est nécessaire pour pouvoir reconstituer **l'histoire d'une personne**, d'une **maison** (école, noviciat, œuvre sociale, etc.), d'une **Unité administrative** (actuelle ou ancienne), et aussi de faire des calculs statistiques et de projeter des prospectives.

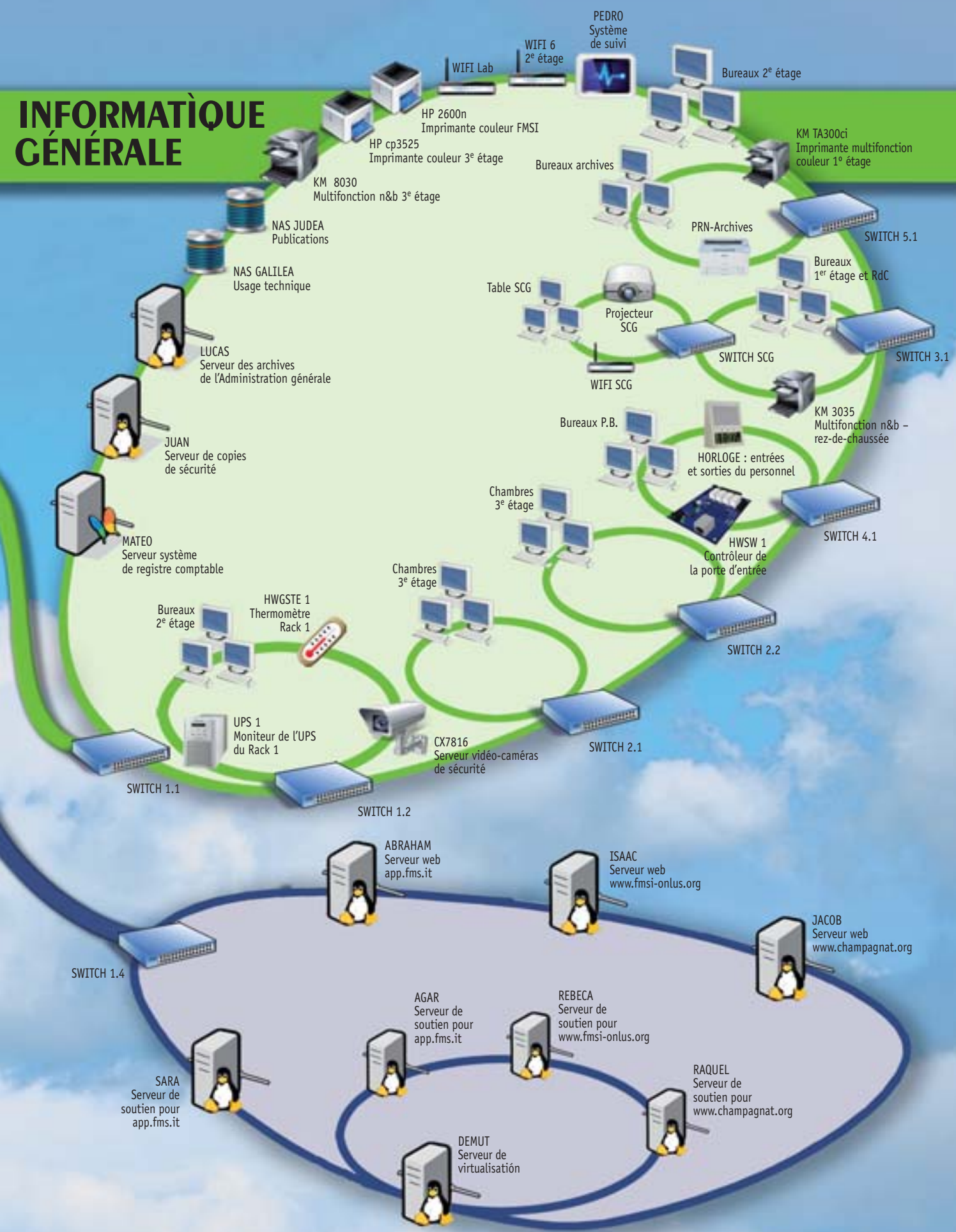
AMEstaún.- *Mais un utilisateur nouveau peut être frappé par l'absence d'ensembles d'espaces physiques comme ceux qui se cachent derrière des termes tels que « pays » ou « diocèse », etc. Avez-vous eu des difficultés à délimiter les noyaux ?*

Marcelo.- Ce fut un défi de trouver une option qui harmonise tout le système. Peut-être que le concept qui semble le plus étrange est celui de **rôles d'une maison**, bien que, d'un autre côté, il nous soit

INFRASTRUCTURE DE LA MAISON



INFORMATIQUE GÉNÉRALE



quelque peu familier. C'est la manière que nous avons trouvée d'intégrer à l'intérieur d'un espace physique ce que nous appelons **maison**, tout en distinguant les diverses fonctions (**ou rôles**) qui se développent à l'intérieur de cet espace. Pour parler d'une situation classique, dans une **maison** on peut trouver une communauté de Frères (un **rôle** de cette **maison**) et une école (un autre **rôle**). Cette distinction nous a permis de résoudre pas mal des difficultés réelles qui se produisent dans notre petit univers mariste.

AMEstaún.- *Est-ce que l'information contenue dans la base de données est à la disposition de tous ?*

Marcelo.- L'information emmagasinée contient des nuances d'ordre différent. Afin de respecter avant tout les **personnes**, et comme une manière de garantir la consistance du système, on a établi une certaine 'hiérarchie' parmi les utilisateurs, chacun ayant des possibilités et des attributions différentes selon le rôle qui est le sien. Ainsi donc seules les données générales et les rapports statistiques anonymes seront accessibles à tous les utilisateurs, alors que les données privées ou plus personnelles ne le seront qu'aux ayants droit en fonction de leur mission.

AMEstaún.- *La 'carte' de la structure étant achevée, vous avez commencé à élaborer son support informatique...*

Marcelo.- Aussitôt que nous avons été convaincus de la viabilité de cette structure de données, nous nous sommes mis à imaginer et à développer l'interface de l'utilisateur, les écrans que les utilisateurs verront, les formulaires de saisie, etc. et en même temps nous avons étudié les différentes 'architectures' matérielles sur lesquelles nous allions monter notre système, c'est-à-dire les serveurs, les différentes caractéristiques et prestations, le type de connexion à internet, les nœuds de connexion en réseau et de sécurité, etc. Cette recherche et cette réflexion nous ont mis devant un autre problème : il était indispensable d'optimiser l'infrastructure du réseau de la Maison générale.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU RÉSEAU DE LA MAISON GÉNÉRALE

AMEstaún.- *Quelles sont les caractéristiques techniques du réseau de la Maison générale ?*

Marcelo.- Sur le graphique de la page contigüe on peut voir un schéma du **réseau actuel de la Maison générale**. Il est organisé à partir d'un routeur (**router-gateway**) de technologie actuelle permettant plusieurs connexions à internet simultanées

et la séparation interne de divers sous-réseaux pour différents services. Le routeur lui-même est doté d'un système d'antivirus et de filtre de contenus très efficace. Le schéma permet d'apprécier :

- Deux connexions à internet : une de fibre optique (de 4 Mbps / 4Mbps), utilisée habituellement pour la connexion des serveurs que l'on peut contacter sur internet et pour l'accès à internet de l'Administration générale et des hôtes occasionnels de la maison. Une autre connexion ADSL (de 7Mbps / 384 Kbps), utilisée habituellement pour fournir un accès à internet aux étudiants et aux chambres des Frères. De cette manière on équilibre l'accès à internet et, en cas de besoin, l'une des lignes peut fonctionner à la place de l'autre si celle-ci est défaillante ou cesse de fonctionner.
- Un premier sous-réseau appelé **DMZ** où se trouvent les serveurs auxquels on peut accéder sur internet, comme celui qui héberge le site web *www.champagnat.org* et les services du système de données.
- Un sous-réseau appelé **LAN1** qui intègre toutes les équipes des Frères et des réseaux de l'Administration générale, avec leur équipe de serveurs.
- Un sous-réseau appelé **LAN2** qui intègre les équipes des Frères qui suivent des études supérieures dans les diverses universités de Rome.
- Un sous-réseau appelé **WLAN** qui intègre le système **wifi** et fournit l'accès à internet aux chambres destinées aux hôtes, mais ne permet pas l'accès aux serveurs et à d'autres équipes de l'Administration générale.
- Un serveur **HP Proliant DL370 G6** avec un système de disques durs **RAID 6** pour la base de données. Bref, un serveur aux grandes prestations, très fiable. Il pourrait arriver, par exemple, que deux des disques tombent en panne (chose extrêmement rare) ; eh bien, même dans ce cas, les données ne seraient pas perdues.
- Deux serveurs **HP Proliant DL360 G7** avec deux disques en miroir pour le serveur web du système de données : un pour le travail normal, et l'autre pour le cas où le premier ait quelque problème.
- Dans tous les serveurs on a installé un système opératif **Linux** basé sur **Debian**. Le moteur de la base de données est un **MySQL** et le système de données et son interface sont écrits en **PHP** et **JavaScript** pour une interface encore plus riche et fonctionnelle.
- Nous avons en plus installé un système de « répllication » de la base de données en temps réel et un système de copie de sécurité (**backup**) de tous les services et données, qui s'actualise chaque fois qu'on introduit des changements dans les fichiers de code du système ou bien toutes les 6 heures.
- Au mois d'octobre, à Guardamar, suite à la première **Rencontre des Secrétaires provinciaux** établis en Espagne, nous avons commencé l'étape de la mise en route du système. Jour après jour, rencontre après rencontre, de nouvelles fonctionnalités et de nombreuses améliorations enrichissent le système grâce aux corrections et aux apports de beaucoup.

AMEstaún.- Comment a-t-on mis à jour le système informatique qui existait déjà dans la Maison générale ?

Marcelo.- En même temps que la chaleur torride de l'été romain, est arrivé aussi un nouvel ensemble de **serveurs HP** qui sont en train de s'acquitter vaillamment de leur travail quotidien. Il ne me paraît pas utile de trop rentrer dans les détails, mais je me permets toutefois quelques lignes dans le jargon informatique pour satisfaire la curiosité de ceux qui possèdent quelque connaissance technique à ce sujet. Le système de données est monté de la manière suivante :

- Si, grâce à l'engagement de tous les participants, nous réussissons à maintenir le rythme de travail planifié tel qu'il s'est déroulé jusqu'à maintenant, pour le mois d'octobre 2012 nous aurons une « image numérique » de l'Institut, précise et réelle. Et peu de temps après (une année peut-être), nous pourrions disposer des données de l'histoire actuelle de l'Institut. Il s'agit d'un projet ambitieux, pensé en équipe, construit en équipe, mis en œuvre en équipe. Cet outil sera un instrument efficace pour répondre à des questions semblables à celles qui ont été posées au début de cet article.



... Vers une terre nouvelle !

L'Administration générale se compose de frères et des laïcs qui se sont vu confier le service d'aide au Fr. Supérieur général et à son Conseil, aux responsables des Unités administratives, aux frères et aux personnes qui travaillent avec eux, pour le développement de la mission de l'Institut.

La mission de l'Administration générale s'inspire de Marie à la Visitation. Elle a senti qu'il y avait un besoin et s'est mise en marche sans tarder pour proposer ses aptitudes aux services des autres.